



La Lettre du CGPA n° 28

Publications du CGPA

- ♦ La revue du CGPA est donc, désormais, remplacée par une Lettre d'Information trimestrielle. Pour l'alimenter nous avons toujours besoin de vos articles, de vos découvertes généalogiques ou de vos anecdotes.
- ♦ Merci d'envoyer vos documents à contact@cgpa64.fr.
- ♦ Il y aura aussi une rubrique « question/réponse ». Donc, si vous avez des questions, n'hésitez pas.

Sommaire

- Page 1 Compte rendu Assemblée Générale 2020 (*Marie-José DOMECCQ*)
- Page 9 Dernières mises en ligne (*Laurent BOURDALLÉ*)
- Page 9 Fichier matricules 1^{er} Empire (*Georges PÉRON*)
- Page 10 Demandes de recherches (*Georges PÉRON*)
- Page 12 Un héros du 1^{er} Empire (*Georges PÉRON*)
- Page 15 Création de la Ménagerie du Jardin des Plantes (*Georges PÉRON*)
- Page 18 Louis Le Nègre (*Noël MAIGNAN*)
- Page 22 Le four à Chaux d'Asson (*Georges PÉRON*)
- Page 23 Mariage de 6 000 soldats d'Empire (*Dominique BROIZE-ARRIEU, Georges PÉRON*)
- Page 25 La Revue des revues (*Philippe GOAILLARD*)
- Page 29 Création de la Légion Étrangère (*Georges PÉRON*)
- Page 31 Personnes du 64 débarquées à La Rochelle et venant de Louisbourg
- Page 32 Sites intéressants (*Marie-José DOMECCQ*)
- Page 33 Orthographe des patronymes (*Marie-José DOMECCQ*)
- Page 34 Framalistes (*Marie-José DOMECCQ*)

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

(Marie-José DOMECCQ)

Bonjour à tous

Le conseil d'administration tient à remercier tous ceux qui ont participé à l'assemblée générale 2020 par courriel. Vous trouverez le compte rendu de cette assemblée générale dans cette lettre. Nous espérons de tout cœur que l'année prochaine, nous pourrions tenir notre assemblée générale en présentiel.

Chose que je n'ai pas faite dans le compte rendu de l'Assemblée Générale, et j'espère qu'il me le pardonnera, je voudrais remercier ici Georges PÉRON pour ses trois années de présidence, où il a su mener à bien la refonte de notre site internet et améliorer la plupart des postes de travail du CGPA et notamment les accueils du public en mettant à disposition des intervenants des ordinateurs permettant d'aller sur internet et pris divers abonnements permettant de renseigner au mieux les personnes qui s'adressent à nous, sans compter sur l'évolution de notre revue. Je le remercie aussi d'avoir bien voulu continuer à s'occuper de beaucoup de tâches au sein du conseil d'administration comme la confection de la lettre qui n'est pas une mince affaire, les accueils qu'il a repris chaque fois que les conditions sanitaires le permettaient, et le poste de trésorier adjoint qu'il a accepté gentiment.

Pour vos contacts avec le CGPA, vous pouvez utiliser la nouvelle adresse courriel qui se trouve sur notre site internet qui est contact@cgpa64.fr.

Mais pour tous problèmes ayant trait au fichier des adhérents (codes d'accès, changements d'adresse postale ou courriel) il faudra dorénavant utiliser systématiquement la boîte cgpasecretariat@orange.fr. Cette boîte est désormais gérée par notre nouvelle secrétaire Dominique BROIZE-ARRIEU.

Pour l'envoi de vos articles, photos, trouvailles dans les registres, relevés de communes, suggestions quant à la gestion de l'association, etc., vous utiliserez la boîte contactcgpa@orange.fr. C'est moi qui gère cette boîte aux lettres.

A l'heure où j'écris ce mot, nous n'avons pas encore accès à la salle des Archives Départementales qui nous permettait de tenir notre accueil du lundi ni aux salles du Centre Nelson Paillou où se passaient nos accueils du mercredi soir. Georges PÉRON a pu reprendre les accueils des mercredis à l'Usine des Tramways. Ils se font sur rendez-vous au 0681913649.

Nous sommes toujours disponibles pour répondre aux courriels ou au téléphone.

Nous sommes aussi gênés pour faire des recherches ou des photographies aux Archives Départementales. L'accès à la salle de lecture ne se fait que sur deux jours, le mardi et le jeudi, et il n'y a que 6 places. Il faut donc s'inscrire longtemps à l'avance.

Pour l'instant, le bureau, et parfois d'autres membres du conseil d'administration, travaillent chez moi les mardis après-midi. Nous relevons le courrier postal ce jour-là.

En espérant que vous avez tous traversé cette crise sanitaire sans ennui et avec courage, je vous souhaite une bonne lecture de cette lettre.

Et pensez aux prochaines lettres ! Cette lettre n'existe que si vous nous envoyez vos trouvailles, vos articles ou vos photographies. Si vous voulez continuer à recevoir cette lettre, il faut alimenter son contenu.

Surtout même vaccinés continuez à prendre des précautions et gardez les gestes barrières, Il faudrait que l'année prochaine nous puissions à nouveau nous rencontrer.

Marie-José DOMECCQ

COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

CLÔTURÉE LE 16 MAI 2021

(Marie-José DOMECCQ)

L'Assemblée Générale de l'année 2020 s'est tenue par courriel du 30 avril au 16 mai 2021. 132 adhérents ont participé à cette assemblée générale par courrier postal ou par courriel.

Rapport Moral de l'année 2020

Ce rapport pourrait être assez succinct vue les circonstances.

Cependant, les administrateurs du CGPA ont quand même travaillé. Ils ont été présents pour répondre au téléphone ou aux courriels qui leur ont été adressés.

Ils ont malgré les circonstances assuré trois conseils d'administrations (un en présentiel et deux par courriels) et une AG2019 par courriel.

En 2020, il n'y a eu aucun salon, et très peu d'accueils du public, 12 permanences à Nelson Paillou, 10 permanences à l'Usine des Tramways, et 8 permanences aux Archives Départementales.

L'activité des groupes de relevés a continué et n'a pas flanché. En décembre 2020, nous avons franchi la barre symbolique d'un million d'actes dans notre base de données. Il reste environ 500 000 actes informatisés en attente d'insertion sur notre site. Il reste aussi environ 300 000 actes relevés sous forme papier et qui sont à informatiser.

Nous avons déposé aux AD 61 des tables de relevés prêtes à être imprimées pour être mises dans la salle de lecture des AD.

Ce travail de relevé n'a pas été impacté par la covid.

Nous remercions ici tous ceux qui s'investissent sans relâche pour relever, pour informatiser, pour corriger, pour manipuler les fichiers et les mettre en ligne. Cela représente énormément d'heures de travail (par exemple pour corriger et compléter un fichier de quelques 8400 actes, il faut compter au minimum 350h de travail)

Nous saluons aussi le travail de Laurent BOURDALLÉ sur les fichiers de décès de l'INSEE, relevé des personnes nées dans le 64 et décédées dans le 64, ou nées dans le 64 et décédées ailleurs, ou nées ailleurs et décédées dans le 64. En partie mis déjà dans notre base de données sur le site, Laurent prévoit de mettre en ligne 5 années supplémentaires à chaque mise à jour de la base de données du site CGPA.

Georges PÉRON a répondu à de nombreuses demandes de recherches tout au long de l'année faisant beaucoup d'heureux, et ce, malgré les divers confinements ou restrictions d'accès aux archives. Nous le remercions.

Revues : les deux dernières revues papier ont parues grâce à Laurent BOURDALLÉ et ont eu du succès.

Les lettres du CGPA ont continué de paraître grâce à Georges PÉRON et ont aussi eu du succès.

Aucun souci côté site internet dont la maintenance est bien assurée par ICC informatique. Les mises à jour se font au plus tard dans la journée dans laquelle ICC reçoit notre message. La maintenance régulière nous signale tous les liens obsolètes nous permettant de les mettre à jour.

Côté forum : encore trop peu d'adhérent s'y inscrivent. Actuellement seulement 98 pour 283 adhérents soit à peine 35 pour cent. C'est pourtant un moyen efficace de trouver réponse à ses questions et d'apprendre des choses. Cette année pour la première fois nous avons suspendu l'accès au forum d'un de nos adhérents pendant un mois car ses propos étaient un peu trop désagréables pour les autres adhérents. Nous remercions ici tous ceux qui se donnent

la peine de répondre aux questions posées sur ce forum.

Côté DropboxAdhérents : Nous n'avons aucun compteur de visite donc nous ne pouvons pas dire si il est consulté souvent. Très peu d'adhérents nous ont confiés quelque chose à y mettre.

Fichier des adhérents : 283 adhérents en 2020 dont 15 sans adresse courriel. Ce chiffre est en légère diminution par rapport à 2019 où nous avons 299 adhérents. 10 personnes ont dit ne pas renouveler leur adhésion. Sur ces 10 personnes seules 3 personnes ont donné le motif (2 ne font plus de recherches dans notre département, 1 ne fait plus de recherche du tout). Les autres n'ont rien dit du tout.

Nous déplorons le décès de deux de nos adhérents : Monsieur André DARTIGUE-PEYROU en octobre 2020 et Monsieur André CAZENAVE-BACQUÉ en novembre 2020. A noter, que maintenant, l'enregistrement des adhésions par Danielle LASSUS conjointement avec la trésorière Christiane VAUTHEY est bien rodé. En général, tout nouvel adhérent ou tous ceux qui renouvellent voient leurs codes d'accès activés par Laurent BOURDALLÉ dès la fin de la semaine qui suit l'arrivée de leur cotisation. Les cotisations parviennent de trois façons différentes par chèque, par virement bancaire ou par paiement paypal. Nous vous demandons de privilégier le paiement par virement bancaire ou chèque. C'est plus simple et n'entraîne aucun frais pour le CGPA.

De même nous vous demandons de respecter la période de renouvellement (décembre et janvier de chaque année civile). Chaque retard dans le renouvellement d'une cotisation entraîne du travail supplémentaire pour la secrétaire et pour celui qui active les codes.

Vente de livres : Malgré la conjoncture actuelle, il a été vendu quelques livres et revues. Vous trouverez le montant de ces ventes dans le bilan financier qui suit.

Vote du rapport moral 2020

Abstentions = 0

Contre = 0

Pour = 132

Le rapport moral de l'année 2020 est voté à l'unanimité

Bilan financier de l'année 2020

Arrêté au 05/03/2021

DEPENSES		RECETTES	
Revue	4 007,25 €	Cotisations	8 490,06 €
Livres CGPA	0,00 €	Vente de revues	55,00 €
Marrimpouey (<i>Prestations sur livres</i>)	0,00 €	Vente de livres CGPA	2 353,82 €
Repas AG Morlaàs	0,00 €	Vente de livres AMCB	40,00 €
Lover (<i>Local archives</i>)	764,00 €	Repas AG Morlaàs	0,00 €
Courrier (<i>Timbres-Affranchissements</i>)	1 565,66 €		
Locations salles de réunion	184,00 €		
Fournitures de bureau (<i>cartouches encre, papeterie, etc .</i>)	1 681,43 €	Dons	0,00 €
Achats livres	20,00 €		
Salons	0,00 €		
Téléphonie + Webtrotter	210,06 €		
Réceptions	0,00 €		
Assurance	204,58 €		
Photocopies, impressions	31,89 €		
Frais de déplacements	0,00 €		
Divers	433,40 €	Divers	345,23 €
Site internet	3 027,19 €	Intérêts Livret A	79,89 €
Abonnements sites de généalogie	1 022,10 €		
Total 2020	13 151,56 €	Total 2020	11 364,00 €
Trésorerie au 31 décembre 2020			
Solde sur Livret A	14 771,36 €	Solde débiteur	-1 787,56 €
Solde sur compte courant	678,81 €		
	15 450,17 €		

Ce bilan laisse apparaître un déficit de **1 787,56 €** dû à la baisse du nombre d'adhérents (entre 400 et 500 euros), les dépenses encore importantes pour les revues et leur expéditions, le paiement final de la création du site internet pour **3 027,19 €**, et l'achat de trois numériseurs pour un montant de **1470 €**. Nous avons aussi pris un abonnement à MyHeritage pour 5 ans à **827,10 €**. Certaines de ces dépenses n'existeront plus en 2021. Cependant ce déficit est bien moindre que celui de l'année 2019 qui se montait lui à **6 934,36 €**. Nous avons encore de la réserve sur le livret A.

Pour ce qui est des recettes, malgré la conjoncture actuelle nous avons réussi à vendre des livres CGPA pour **2 353,82 €** : principalement le livre Artiguelouve (104) et des livres de Monsieur CASTETBON sur la naissance, le mariage et le décès

Vote du rapport financier 2020

Abstentions = 1 Contre = 0 Pour = 131

Le rapport financier de l'année 2020 a été approuvé à l'unanimité

Cotisation pour 2022

A la vue des résultats du bilan financier de 2020, on pourrait croire qu'il est nécessaire d'augmenter les cotisations pour l'année 2022, cependant, le conseil d'administration ne propose pas cette augmentation car certaines dépenses imputées à ce budget n'existeront plus dès 2021. Nous n'aurons plus par exemple les dépenses liées à la confection du site internet ni celles liées à confection des revues, et le CGPA est maintenant bien muni en ordinateurs, numériseurs, etc. Le conseil d'administration espère équilibrer les comptes en 2021 pour qu'il n'y ait plus de déficit.

Nous remercions ici tous ceux qui ont renouvelé leur cotisation pour 2021 en y mettant un petit surplus. Ils sont au nombre de 43. Les surplus vont de 5 € à 30 €. Cela montre leur attachement au CGPA et ce soutien fait chaud au cœur des administrateurs.

Conseil d'administration

Cette année, les membres sortants du conseil d'administration (ayant accompli 6 années) sont :

- Christiane CASTERET qui pour des raisons de santé ne se représente pas
- Monique DURUPT qui pour des raisons personnelles ne se représente pas
- Béatrice MASSEYS qui se représente
- Danielle LASSUS qui se représente

D'autre part nous avons reçu la candidature au conseil d'administration de Monsieur Didier VIDEAU.

Si vous ré élevez ceux qui se représentent, et, élevez Didier VIDEAU, le conseil d'administration comptera 15 membres (dont deux membres fondateurs élus à vie).

Élection des administrateurs

Élection de Monsieur Didier VIDEAU

Abstentions = 0 Contre = 0 Pour = 132

Monsieur Didier VIDEAU est élu à l'unanimité

Ré élection de Madame Béatrice MASSEYS

Abstentions = 2 Contre = 2 Pour = 128

Madame Béatrice MASSEYS est ré élue au conseil d'administration

Ré élection de Madame Danielle LASSUS

Abstentions = 2 Contre = 0 Pour = 130

Madame Danielle LASSUS est ré élue au conseil d'administration

Questions des adhérents

Question de Monsieur VIGNAU :

Petite question : je souhaitais me remémorer les visages de nos adhérents mais je ne sais pas où on peut retrouver le trombinoscope qu'on avait fait sur Yahoo.

A l'occasion de ce vote je me suis fait la réflexion qu'il serait intéressant que les adhérents puissent avoir sous les yeux le visage des membres du CA. Il me semble qu'un certain nombre d'entre nous, dont je fais partie, n'ont pas la mémoire des visages en lien avec les noms. Mais ce n'est qu'une suggestion qui, si elle ne demande pas trop de travail pourrait être intégrée dans le compte rendu de l'AG.

Réponse à Monsieur VIGNAU :

Non cela ne nous demande pas trop de travail, nous nous devons d'intégrer à l'Assemblée Générale les questions de nos adhérents. Oui autrefois nous avons un trombinoscope sur yahoo et il faut dire que seul un petit nombre d'adhérents y avait mis leur photo. Nous pouvons effectivement mettre un trombinoscope dans Dropbox adhérents, et peut être mettre une photo des administrateurs sur le site internet de l'association. Mais pour faire ça il faut que tout le monde soit d'accord. J'interrogerai donc le conseil d'administration pour le dernier point. Pour le trombinoscope dans Dropbox Adhérents c'est aux adhérents de nous dire s'ils sont pour ou contre. Si cela doit se faire il faudra que quelqu'un se porte volontaire pour récupérer les photos et gérer le trombinoscope.

Question de Sylvain SAUX-ESCOUBET :

A-t-on des nouvelles des projets des Archives Départementales ? Numérisations ? Mises à jour du site internet ? Travaux de classement et/ou de nettoyage de fonds ?

Réponse de Monsieur Pons directeur des archives départementales :

En réponse à votre demande du 7 mai, je vous adresse une réponse, point par point, afin que vous puissiez la transmettre à vos adhérents, lors de l'Assemblée générale du CGPA le 15 mai prochain.

1° A-t-on des nouvelles des projets des Archives Départementales ?

Les Archives Départementales ont élaboré, un programme pluriannuel pour 2021-2026. Aujourd'hui les priorités sont :

. en matière de communicabilité des archives aux usagers :

- essayer de continuer à maintenir une ouverture minimum aux usagers, quelle que soit l'évolution de la crise sanitaire ;

- essayer de maintenir les réponses aux demandes croissantes de recherches par correspondance (2 171 en 2020 et déjà plus de 700 demandes au 1^{er} trimestre 2021), malgré une présence réduite des agents sur les sites ;

- essayer de faire en sorte que, pour les agents en capacité de télé-travailler (24 sur 32), leur présence autorisée sur les sites soit de plus d'un jour par semaine, de manière à pouvoir augmenter les travaux de classement.

.en matière des traitement des fonds :

- achever l'état sanitaire du magasin qui avait été le plus touché lors de l'infestation de moisissures de 2013, 2016 (sans le deuxième confinement qui a interrompu les travaux menés en binôme ce travail aurait été achevé avant la fin de 2020 ; il ne reste plus que quelques centaines de plans du cadastre) ;
- mise en place certainement fin 2021 du module d'annotation des notaires en ligne.

. en matière de collecte :

- poursuivre la collecte des archives notariales, ainsi que d'archives communales anciennes, selon un programme raisonné,
- essayer de faire face à la très grande augmentation des propositions de don ou de dépôt d'archives privées.

2° Où en sont les numérisations ? notamment des notaires béarnais ?

Les numérisations sont interrompues depuis 2017 et le départ, non remplacé, du cadre qui les suivait. Depuis 2014, le choix avait été fait de concentrer la numérisation sur des documents sonores et audiovisuels. Le projet est de reprendre une numérisation de documents à partir de 2022, en fonction du recrutement, en cours, d'un cadre en charge de la conservation préventive. La priorité serait la numérisation de documents dont l'état matériel (très grande taille, fragilité des supports, mauvais état) empêche actuellement la communication, de manière à les mettre, enfin, à la disposition des usagers. Des documents qui sont actuellement communicables sous la forme des originaux ne feraient pas partie de ce premier degré de priorité.

Il est peu probable que les notaires du Béarn soient numérisés dans leur totalité comme ce fut le cas pour ceux du Pays basque qui ont bénéficié de fonds exceptionnels débloqués pour la création du Pôle d'archives de Bayonne et du Pays basque. A l'époque, ce programme ambitieux de 8 millions d'images (dont près de 7 millions rien que pour les notaires) avait coûté plus d'1 million d'euros. Les communes du Béarn étant bien plus nombreuses que celles du Pays basque, je vous laisse imaginer ce que supposerait la numérisation de ces fonds.

3° Ou en est la mise à jour du site internet des Archives Départementales ?

En 2020, l'application [Earchives](#) avait connu une première évolution. Votre association avait été conviée en novembre 2019 à une réunion tenue à ce sujet. La question des nouveaux liens avait été longuement débattue et vous nous aviez fait part de vos inquiétudes. Le traitement de ce dossier a pris du retard en raison d'une part, de la crise sanitaire, et d'autre part de l'absence temporaire de l'e-archiviste, en charge de ce dossier. Toutefois, les Archives vont adresser, ce mois-ci une réponse détaillée aux associations sur ce dossier. Ce courrier est en cours de rédaction mais nous pouvons dès maintenant vous informer que nous n'avons procédé à aucun ajout d'images depuis cette rencontre, ce qui a permis de ne briser aucun lien d'une commune dont les relevés ont déjà été réalisés.

En 2020 également, la Direction de la communication a entrepris la mise à jour du site institutionnel du Département ainsi que des sites internet satellites, dont celui des Archives. Cette mise à jour est en cours mais aucune date n'est connue pour son lancement.

4°Où en sont les travaux de classement et de nettoyage des fonds ?

. Depuis le début de la crise, le service a mis en œuvre une procédure visant à améliorer la publication des instruments de recherche (mise à jour, relecture, validation ...).

. Les fonds de l'enregistrement du Bureau de Nay ont pu, malgré la crise, être dépoussiérés par une entreprise privée.

. A Bayonne, les équipes ont entrepris l'état sanitaire et matériel du fonds du bureau des hypothèques.

. A Pau comme à Bayonne, reprise du classement d'archives communales entrées avant 2014. Le classement des archives communales entrées en 2012 et 2013 est actuellement en cours à Pau.

J'espère que ces éléments, non exhaustifs, mais toutefois représentatifs de l'activité du service, répondent à votre attente et vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation,
le directeur des Archives départementales Jacques Pons

Nous avons bien sûr remercié Monsieur Pons de sa réponse rapide à notre courriel.

Question de Xavier MUGNIER

Dans quel but a été pris l'abonnement à MyHeritage ?

Nous avons pris un abonnement à MyHeritage afin de renseigner au mieux le public accueilli lors de nos permanences et éventuellement de dépanner nos adhérents qui auraient repéré des informations les intéressants sur ce site et qui ne peuvent pas se payer un abonnement de par leurs revenus trop faibles.

Il serait bien d'ailleurs que quelqu'un prenne en charge le poste de réponses aux demandes des adhérents pour ce site (réception des demandes, recherches sur le site de MyHéritage et transmission au demandeur des résultats de la recherche).

La Présidente
Marie-José DOMECCQ

La secrétaire
Dominique BROIZE-ARRIEU

DERNIÈRES MISES EN LIGNE DU CGPA

(Laurent BOURDALLÉ)

La mise à jour du 1^{er} trimestre 2021 de la base de données du CGPA vient d'être réalisée.
Les nouveautés sont :

- **Bénéjacq** : naissances, mariages et décès de 1763 à 1792 (Marylou JEAN-MARIE et Laurent BOURDALLÉ)
- **Capbis** : naissances, mariages et décès de 1773 à 1792 (Christiane BIDOT-NAUDE et Laurent BOURDALLÉ)
- **Eaux-Bonnes** : naissances, mariages et décès de 1862 à 1908 (Jacques CAUHAPÉ, Dominique BROIZE-ARRIEU et François DUFOURG)
- **Lussagnet** : naissances, mariages et décès de 1740 à 1831 (Martine CÉGARRA)
- **Lusson** : naissances, mariages et décès de 1740 à 1831 (Martine CÉGARRA)
- **Lussagnet-Lusson** : naissances, mariages et décès de 1832 à 1925 (Martine CÉGARRA)
- **Fichiers des décès** INSEE de 1995 à 1999 (Laurent BOURDALLÉ)

Avec cette mise à jour ce sont environ **48 000** actes supplémentaires qui ont été rajoutés sur la base de données portant le total à **1 075 863** actes.

Un grand merci aux bénévoles qui consacrent une grosse partie de leur temps libre à réaliser ces relevés.

Bonnes recherches à tous,

Laurent BOURDALLÉ

FICHER MATRICULES 1^{er} EMPIRE

(Georges PÉRON)

Intégration du fichier des matricules des soldats du 64 ayant participé aux guerres napoléoniennes, dans Dropbox.

À ce jour j'ai récupéré les données de **4 385** soldats qui correspond je pense à peu près à la moitié des conscrits.

J'ai rajouté les liens avec le fichier **LEONORE** de tous les soldats qui ont obtenu la Légion d'Honneur. Dans ce fichier on trouvera le dossier complet de chacun d'eux.

DEMANDES DE RECHERCHES

(Georges PÉRON)

À ce jour il y a eu 30 demandes de recherche. Si vous avez des liens avec les patronymes à rechercher, merci de m'en faire part, afin d'affiner les résultats.

- **Françoise TRITSCH de Fruncé (Eure-et-Loir)** : Demande actes de naissance de 3 frères de la famille MONTAGUT de Carresse-Cassaber né en 1900, 1908 et 1913. Accueil mitigé de la Mairie, j'ai fait cette demande il y a plus de deux mois, avec rappel, mais aucun résultat. Si quelqu'un a la possibilité de se déplacer à cette Mairie merci de me le faire savoir.
- **Marcela Fabiana AUMASSANNE (Argentine)** : Recherche informations sur le grand-père Jean AUMASSANNE d'Audaux, né le 23/11/1856, ainsi que sur la famille d'Elizabeth BONNEMAZOU d'Audaux/Oloron.
- **Marylin LAFFARGUE d'Idron (Pyrénées-Atlantiques)** : Recherche acte de décès de Victor LAMASSONNE né en 1882 Récupéré l'acte à la Mairie d'Idron.
- **Laurent ARBUES (France)** : Demande de renseignements sur le parcours durant la Résistance de Martin ARBUES né à Oloron-Sainte-Marie en 1920. Donnés les liens pour consulter à la Caserne Bemadotte.
- **Lucien-Laurent CLERC de Sapporo (Japon)** : suite à des recherches de la famille CLERC sur la commune de Gan. À ce propos, je suis à la recherche du nom actuel de la rue Saint-Martin, qui serait proche de la prison. Recherches également sur les raisons de l'exil de la famille CLERC en Algérie dans les années 1850.
- **Philippe KERRAND de Nantes (Loire-Atlantique)**: Recherche divers actes de décès sur la période du XX^e siècle. Renvoyé sur les communes concernées.
- **Jean-Louis HIPPOLYTE (France)** : Demande de copies des actes notariés sur la famille TALOUPLAT, de la Vallée du Barétous, pour les années 1676, 1679 et 1719.
- **Ronan LE MANACH (Finistère)** : Recherche dans les années 1950 un décès par mort violente à Pau. Donnés le lien des archives du journal « La République ».
- **Evelyne PÉDURTHE de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques)** : Une jeune fille ayant son nom de famille différent de celui de sa mère désire récupérer le nom de sa mère. Il était donc nécessaire d'avoir la preuve que le nom de famille, PÉDURTHE, était éteint, d'où constitution de l'arbre généalogique et récupération de tous les actes de décès concernant ce nom.
- **Maryline HERNANDEZ (Argentine)** : Recherche acte de décès grands-parents sur région de Pau. Pas de recherche car trop vague.
- **Inés MARTÍNEZ-LAHITOU (Argentine)** : Demande d'actes de naissance, mariage et décès des grands-parents et arrière-grands-parents, sur région de Nay (64), pour demande de naturalisation.
- **Marie-France TREMBLAY (Canada)** : Demande de recherche redirigée vers le CGPA par le GHF de Bayonne. Recherche la trace d'un couple (Grands-parents BOSSOUTROT) ayant vécu dans la commune de Boeil-Bezing (64) dans les années 1950. Trouvé 3 personnes de cette famille mais pas de trace des grands-parents.

- **Evelyne DOMENGINE (France)** : Recherche dates et lieux de naissances et décès des grands-parents LOUSTAU dans la région Assat / Boeil-Bezing au début du XIX^e siècle.
- **Cédric DARRIGRAND (France)** : Recherche informations sur le parcours militaire d'Edmond LAGIÈRE et ses 2 frères durant la première guerre mondiale.
- **Jacques DUCLOS d'Artix (Pyrénées-Atlantiques)** : Ce monsieur de 90 ans recherche la trace du décès de sa grand-mère, originaire de Sarrance (64), sûrement après 1920. J'ai consulté les registres de la Mairie de Sarrance, où il y avait toute la famille, mais pas de trace.
- **Daniel CAHEN (France)** : Recherche acte de naissance d'une personne née en 1912 à Pau. La date de naissance étant précise, transmis le lien de la Mairie de PAU.
- **Daniel Gustavo IBARBORDE de Buenos-Aires (Argentine)** : Recherche, pour demande de naturalisation, actes divers sur grands-parents et arrière-grands-parents sur les communes de Domezain-Berraute et Ithorrots-Olhaïby (64).
- **Véreine LAHORE de Pau (Pyrénées-Atlantiques)** : Recherche informations sur ses grands-parents nés à Pau en 1936 et 1937. La grand-mère avait été abandonnée. Recherche d'un dossier d'adoption éventuel, mais rien trouvé.
- **Juan José CASANOVA (Espagne_Adhérent CGPA)** : Recherche sur l'Espagne. Donné le lien de l'association GEN-IBERICA, spécialiste de ce pays.
- **Laurent ARBUES d'Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques)** : Recherche renseignements sur Martin ARBUES concernant son parcours dans la Résistance. Transmis le lien vers les Archives Nationales Militaires de la Caserne Bernadotte à Pau (64).
- **Michelle FERIGO-THOURET de Paris (Seine)** : Une demande d'intégration de Baptiste LAQUÈBE, son grand-père, sur le Monument aux Morts d'Arudy (64) avait été faite en janvier 2019 !! Opération enfin réussie en mars 2021 après interventions auprès de l'Office des Anciens Combattants et maintes fois auprès de la Mairie.
- **Gislaine BRUGÈRE (Chili)** : Demande copies actes de naissance de ses grands-parents et arrière-grands-parents Pierre LABARTHE-GUIRAUT et Eugénie ALIPE de Lonçon (64), pour demande de naturalisation. Transmis cette demande aux Archives Départementales de Pau qui ont envoyé ces documents.
- **Maria BACCINO RODRÍGUEZ (Uruguay)** : Recherche d'ancêtres, Marie ETCHEVERRY mariée à Pierre ARRUÉ. On ne connaît pas le lieu de naissance. Consulté le fichier du GHF mais rien trouvé. Si vous avez une piste ...
- **Pablo David ETCHEBARREN-LIÉSEGANG (Uruguay)** : Recherche, pour demande de naturalisation, de l'acte de naissance de Domingo (Dominique) ETCHEBARREN né en 1843 aux Aldudes (64) et marié à Antonia URRUTIA (Espagnole). Il y a bien un Dominique né le 25 décembre 1843 mais, problème, car le nom de sa mère ne correspond pas. Les parents de Dominique sont Jean ETCHEBARREN et Marie ESPONDA, on en est sûrs, mais le problème c'est que Marie ESPONDA a eu une fille en avril 1844. Merci pour aide éventuelle.

UN HÉRO DE L'EMPIRE

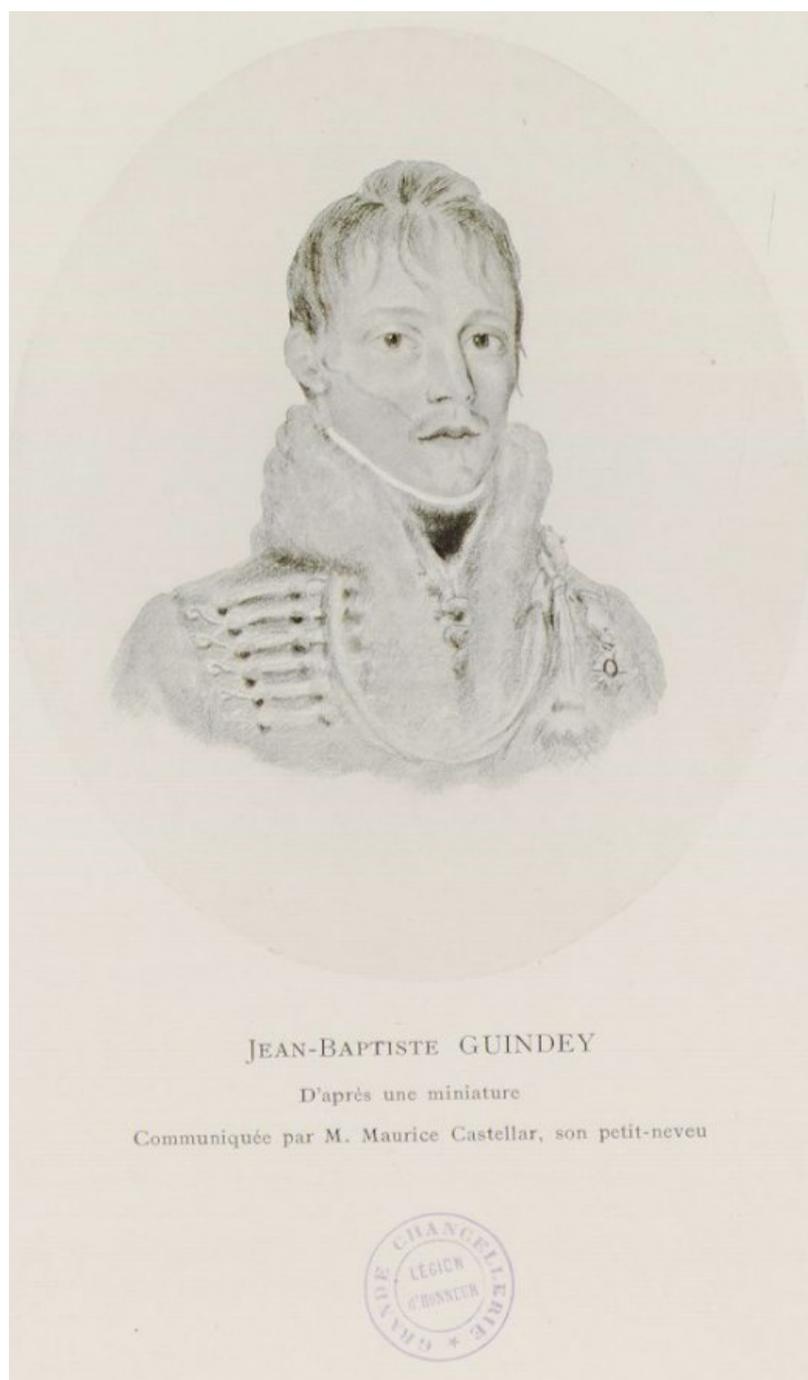
(Georges PÉRON)

Jean-Baptiste GUINDEY, natif de Laruns (64) est un héros du 1^{er} Empire.

Il est né le 12 avril 1785. Lieutenant sous-adjutant major aux Grenadiers à Cheval de la Garde Impériale. Promu Chevalier de la Légion d'Honneur le 14 avril 1807, puis Officier de la Légion d'Honneur le 14 septembre 1813. Blessé maintes fois au fil des Campagnes il tua le Prince LOUIS-FERDINAND de Prusse à la Bataille de Saalfeld (Allemagne) le 10 octobre 1806. Il fut lui-même blessé mortellement à la Bataille de Hanau (Allemagne) le 29 octobre 1813 à l'âge de 28 ans.

Tous les détails sont dans son dossier de la Légion d'Honneur. Voir lien suivant :

http://www2.culture.gouv.fr/LH/LH085/PG/FRDAFAN83_OL1245003V001.htm





Prince Louis-Ferdinand de Prusse
(peinture de Jean-Laurent MOSNIER, 1799)

UN BUSTE DE BRONZE
DE
Jean-Baptiste GUINDEY, du 10^{me} Hussards
Né à Laruns le 14 Avril 1785

Est offert par la Famille du vaillant soldat à sa Ville Natale,
qui l'a accepté

Sous l'initiative de son petit-neveu, M. CASTELLAR, Offic. de l'Instr. publ., Asnières (Seine)
une souscription populaire et patriotique pour l'érection d'un piédestal est
ouverte à la Mairie et chez M. Jean Boatigue, à Laruns, où les noms des donateurs
des cotisations mêmes les plus minimes seront enregistrés avec soin pour être publiés.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Par Ordre du Ministre de la Guerre

EXTRAIT DES ÉTATS DE SERVICES

Enrôlé volontaire au 10^e Régiment de Hussards le 31 Mai 1803. — Maréchal-des-Logis le 18 Juin 1805. — Maréchal-des-Logis chef le 14 Octobre 1806. — Lieutenant au 8^e Régiment de Hussards le 11 Septembre 1809. — Passé aux Grenadiers à cheval de la Garde Impériale le 24 Juin 1811. — Lieutenant en 1^{re}, sous-adjutant-major, le 9 Février 1813. — Tué à la Bataille d'Hanau le 29 Octobre 1813.

CAMPAGNES

1804, Côtes de l'Océan; Vendémiaire an XIV 1805, 1806 et 1807 Grande-Armée; 1808, Espagne; 1809, Allemagne; 1810, Hollande; 1811, Allemagne; 1812, Russie; 1813, Saxe.

BLESSURES

Blessé de deux coups de sabre le 10 Octobre 1806 à Saalfeld par le Prince Louis de Prusse qu'il a tué de sa main (Musée de Versailles). — Coup de sabre à la main gauche le 26 décembre 1806 à Pultusk — Coup de feu le 21 Décembre 1808 devant Saragosse. — Coup de pointe le 6 Juillet 1809 à la bataille de Wagram.

DÉCORATION

Membre de la Légion d'Honneur le 21 Avril 1807.

Asnières. — Imp. Trouillet (en face l'Hôtel-de-Ville).



Heldentod des Prinzen Louis Ferdinand von Preußen bei Saalfeld am 10. Oktober 1806.

La mort du prince LOUIS-FERDINAND de Prusse le 10 octobre 1806 à la Bataille de Saalfeld, par Richard Knötel.
En avant, le maréchal des logis Jean-Baptiste GUINDEY et un camarade, et derrière, un membre du 9^e régiment de hussards arrivant en renfort



Charge des Grenadiers à Cheval de la garde Impériale à la bataille d'Hanau le 29 octobre 1813 au cours de laquelle le lieutenant GUINDEY trouve la mort

CRÉATION DE LA MÉNAGERIE DU JARDIN DES PLANTES À PARIS EN 1794

(Georges PÉRON)

Article extrait de RetroNews.



Animaux divers du Jardin des Plantes, Ed. Pellerin, 1854 - source :Gallica-BnF

En pleine Révolution, Bernardin de SAINT-PIERRE imagine de créer une ménagerie ouverte à tous au Jardin des Plantes, à Paris. Se donnant pour but l'instruction publique et le progrès de la science, elle sera le premier parc zoologique moderne.

Automne 1792. Bernardin de SAINT-PIERRE, le nouvel intendant du Jardin des Plantes à Paris, se rend à Versailles pour voir l'ancienne ménagerie royale. Celle-ci, fondée sous Louis XIV, est en ruines depuis que LOUIS XVI a quitté le palais en 1789. Seuls cinq animaux sont encore en vie : un rhinocéros indien, un bubale, un pigeon à crête bleue, un quagga (une sous-espèce du zèbre disparue en 1883) et un lion d'Afrique. On prévoit de les tuer et de les empailler.

Mais Bernardin de SAINT-PIERRE va avoir une autre idée : il imagine de leur façonner un espace de vie au Jardin des Plantes, dans un lieu où tout le monde pourrait venir les regarder.

Un projet qu'il décide d'exposer à la Convention nationale : de retour à la capitale, l'auteur de *Paul et Virginie* se lance dans la rédaction d'un *Mémoire sur la nécessité de joindre une ménagerie au Jardin national des plantes de Paris*. En novembre 1792, le **Mercure français** reproduit des extraits de ce texte dans lequel l'écrivain explique que la ménagerie, ouverte aux visiteurs et présentant des sujets vivants, favoriserait à la fois l'instruction publique et l'étude scientifique du règne animal :

Ce n'est pas sous le rapport d'un vain ornement que *Saint Pierre* envisage la réunion d'une ménagerie au jardin des Plantes ; c'est pour compléter un des plus beaux monumens qui aient été élevés en Europe aux connoissances naturelles : on étudie mal la zoologie au milieu des squelettes & des animaux empaillés ou injectés. L'anatomie comparée n'instruit que des proportions relatives ; elle apprend, si l'on veut, à connoître les genres & les espèces ; mais les formes, les couleurs, l'instinct, les mœurs, le caractère, les attitudes, tous ces charmes de la nature vivante sont perdus pour l'observateur qui n'étudie que dans les débris stériles de nos cabinets : « Ceux, dit *Saint-Pierre*, qui n'ont étudié la nature que dans des livres, ne voient plus que leurs livres dans la nature : ils n'y cherchent plus que les noms & les caractères de leurs systèmes. S'ils sont botanistes, satisfaits d'avoir reconnu la plante dont leur Auteur leur a parlé, & de l'avoir rapportée à la classe & au genre qu'il leur a désigné, ils la cueillent, & l'étendant entre deux papiers gris, les voilà très contents de leur savoir & de leurs recherches. Ils ne se forment pas un herbier pour étudier la nature, mais ils n'étudient la nature que pour se former un herbier. Ils ne font de même des collections d'animaux que pour remplir leur cabinet, & connoître

N°. 45. 10 Novembre 1792. F.

La ménagerie ouvre officiellement le 11 décembre 1794. Elle détient alors 58 animaux. Parmi eux, des singes, des ours, un chameau, un taureau, des oiseaux, placés sous la surveillance d'anciens montreurs de bêtes recrutés comme gardiens. Mais les installations sont encore sommaires. Et il n'est pas rare que les premiers visiteurs se mettent à nourrir les animaux malgré l'interdiction qui en est faite, ou qu'ils leur jettent des pierres, voire lancent leurs chiens pour les poursuivre dans les enclos.

Professeur de zoologie au Muséum à partir de 1795, Bernard-Germain de LACÉPÈDE définit en septembre 1796 la mission citoyenne de la ménagerie. Le zoologiste l'affirme : il ne suffit pas de présenter des bêtes dangereuses ou spectaculaires, il faut aussi montrer aux visiteurs des animaux « utiles » à l'homme.

Une approche caractéristique de la façon dont s'envisage à l'époque, parmi les naturalistes, le rapport à l'animalité. Il s'agit de dominer la nature pour mieux la connaître, et inversement. Encager et étudier des animaux, c'est affirmer la maîtrise de l'homme sur son environnement, mais aussi celle de l'Occident sur les contrées dites « sauvages ».

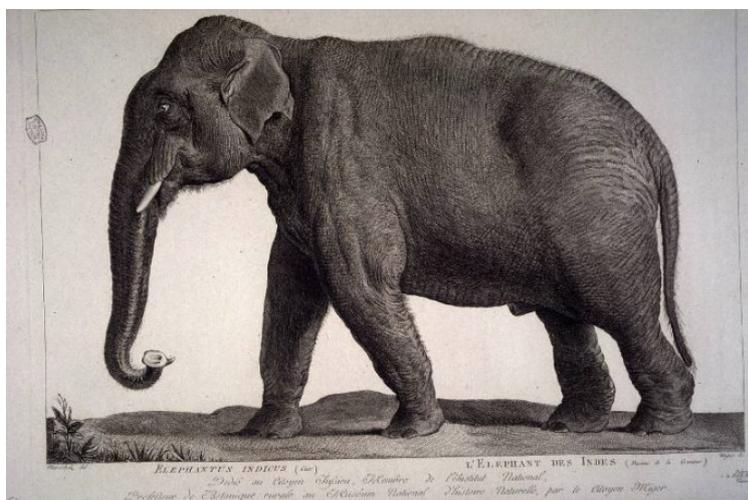
Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, la ménagerie accueille des animaux ramenés par les armées de la Convention, puis par les armées napoléoniennes : ainsi les éléphants asiatiques Hans et Parkie, réquisitionnés à la ménagerie du stathouder de Hollande, ou les lions d'Afrique Marc et Constantine, offerts par le roi du Maroc et le dey d'Alger.

Ces derniers donneront naissance à trois lionceaux en 1800. Un événement que rapporte l'aide-géologue du Muséum dans **Le Journal de Paris** en juillet, non sans en tirer une leçon sur les vertus des « soins » apportés par l'homme aux animaux.

Dans les décennies suivantes, la ménagerie ne cessera de se développer. Aux enclos rudimentaires des débuts succéderont une fosse aux ours (1805), une cage des oiseaux de proie (1820-1825), un palais des singes (1865-1867), un pavillon des reptiles (1870-1874)...

Le modèle du parc zoologique ouvert à tous sera imité partout en Europe au XIX^e siècle, avec l'ouverture des zoos de Regent's Park à Londres en 1828, d'Amsterdam en 1838, de Berlin en 1844 ou encore de Moscou en 1864. Le bien-fondé de ces parcs ne sera réellement critiqué qu'à partir du milieu du XX^e siècle, moment d'une prise de conscience massive de la souffrance des bêtes captives.

Toujours en activité, la Ménagerie du Jardin des Plantes abrite aujourd'hui environ 190 espèces.



L'éléphant Hans, animal confisqué par les Armées de la République française au Stathouder Guillaume V, Nicolas Maréchal, 1808 -

source Gallica BnF

LOUIS LE NÈGRE

(Noël MAIGNAN)

Non, ce n'est pas un titre délibérément provocateur ! Mais oui, cependant, je regrette profondément que les « 10 Petits Nègres » d'Agatha CHRISTIE soient devenus « Ils étaient 10 ». A vouloir réécrire l'histoire en la mettant au goût du jour, on la dénature totalement. C'est un peu comme si en généalogie on ne respectait pas l'orthographe des noms inscrits dans les actes sous prétexte qu'ils ne sont pas écrits de la même manière que celui que nous portons.

Il faut rappeler que le terme de Nègre n'avait rien de péjoratif jusque dans les années 1990. La preuve, dans le Littré paru en 1863 : « Nom qu'on donne en général aux habitants noirs de l'Afrique... Il se dit aussi de populations noires qui habitent l'Australie ; on les nomme encore nègres mélanésiens, océaniens. »

Dans le Larousse de 1906, la définition est la suivante : « *Personne appartenant à la race noire : les nègres d'Afrique. Esclave noir, autrefois employé aux travaux des colonies. Travailler comme un nègre : sans relâche... L'élément nègre peuple presque toute l'Afrique, certaines parties de l'Asie du Sud et de l'Amérique, l'Australie et la Mélanésie ...* »

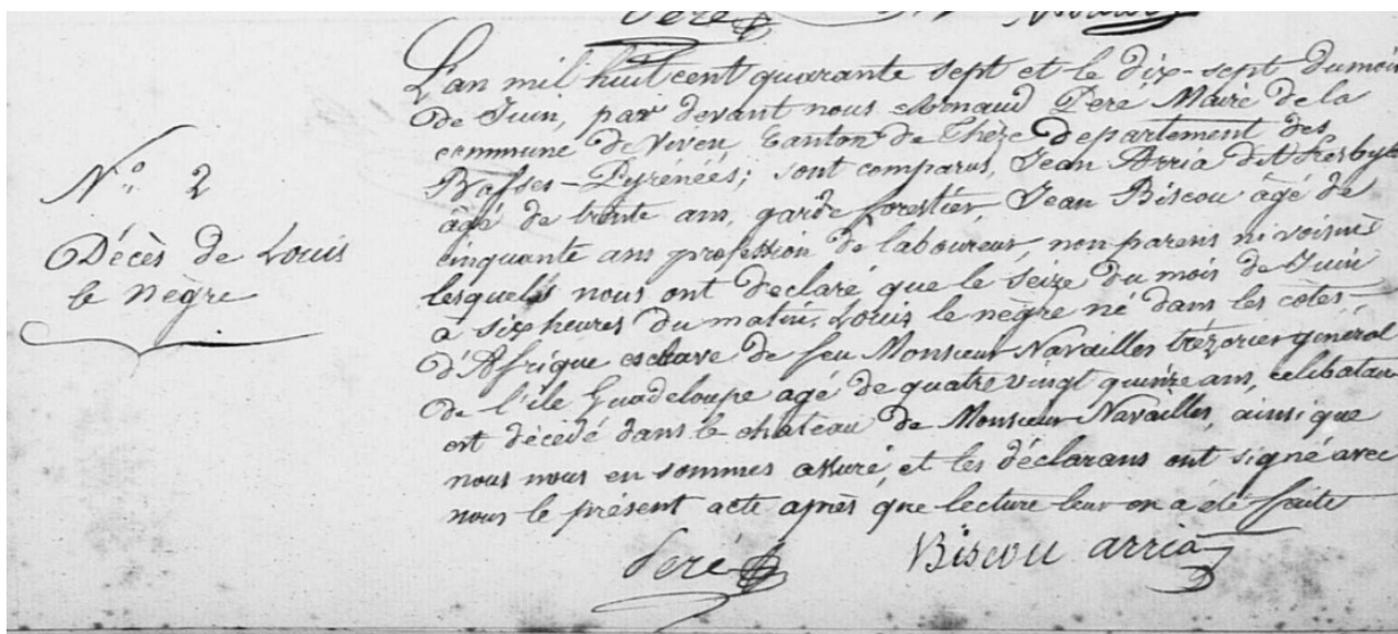
Mais dans le Larousse de 1996, on voit apparaître cette définition : « *Nègre : personne de race noire (L'utilisation fréquente de ce mot dans des contextes racistes lui fait généralement préférer aujourd'hui le terme neutre de Noir)* »

Une belle preuve que ça ne choquait pas dans cette annonce parue en 1905 dans le journal « *Le Patriote* ».



J'entends le chantre de la négritude, le poète Aimé CÉSAIRE, lorsqu'il écrit : « *Je pousserai d'une telle raideur le grand cri nègre que les assises du monde en seront ébranlées* ».

Parlons donc de Louis le Nègre. Je l'ai découvert grâce à Laurent BOURDALLÉ qui avait publié l'acte de décès d'un esclave à Viven dans la revue du CGPA N°114 de décembre 2016.



J'avais eu alors simplement la curiosité de récupérer l'acte pour mes archives personnelles, ainsi qu'une copie des tables décennales.

Noms et Prénoms des décedés.		Dates des actes.
Lacoste Paloumet	Marie	décédée le 21 ^{er} 7 ^{bre} 1866
Lacoste	Pierre	22 Janvier 1867
→ Louis le nègre		16 juin 1867
Labays	Jeanne	10 7 ^{bre} 1867
Laurinon-Lère	Jeanne	7 avril 1868
Laurinon	Jeanne	23 7 ^{bre} 1868

Il y a quelques mois, en lisant le « *Dictionnaire historique du gave d'Oloron* » d'Alexis ICHAS, je découvre un petit article intitulé « *Louis, dit le Nègre de Viven* » dans lequel l'auteur précise : « *Il est le seul Noir inhumé dans un caveau familial en Béarn* ». Alexis ICHAS écrit également : « *Curieusement, cet homme dont la vie doit être à la fois dramatique et passionnante, n'a jamais fait l'objet d'une étude historique* ». Ceci m'a incité à faire quelques recherches avec une approche généalogique.

Tout d'abord, puisqu'il s'agit d'un esclave, quelles sont les sources qui peuvent nous être utiles pour en retracer le parcours ? On peut trouver en ligne le « *Guide des sources de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions. XVIe-XXe siècles. Établi sous la direction de Claire SIBILE, conservateur à la direction des Archives de France, avec le concours des services d'archives publics. 2007* ». C'est évidemment une mine de renseignements qui nous amène vers les Archives Nationales, celui des ANOM, des archives départementales spécifiques (Martinique, Guadeloupe, Guyane...), mais aussi celles des ports négriers de Bordeaux, La Rochelle, Nantes... Cependant les recherches sur ces divers sites m'ont assez rapidement permis d'en arriver à la conclusion suivante : pour la période antérieure à l'abolition de l'esclavage en France (27 avril 1848), il n'y a que très peu de chance de trouver la trace d'un esclave s'il n'a pas été l'objet d'une procédure judiciaire, d'une condamnation, d'un affranchissement ou d'un fait divers quelconque. Il faut donc s'en remettre à des archives privées, si elles existent, ou à des témoignages. Je dois ajouter que le site de « *Généalogie et Histoire de la Caraïbe* » (<https://www.ghcaraibe.org/>) m'a été très précieux dans mes recherches. Je suis donc parti du seul document dont je disposais au départ, c'est-à-dire l'acte de décès, qui nous apprend que Louis le Nègre était esclave de « *feu Monsieur Navailles, trésorier général de l'île Guadeloupe* ». C'est là que les difficultés commencent car il y a eu deux Navailles qui ont été trésoriers à la Guadeloupe et un document me dit qu'il s'agit de Jean-Baptiste. En fait, après avoir retracé la carrière de chacun d'entre eux, cette information était fautive. Jean Baptiste était bien vivant en 1847.

Je n'ai pu établir que quelques bribes de la vie de cet esclave. Il serait donc né sur la Côte de l'Or Africaine (actuel Ghana) en 1753 où il aurait été acheté (ou échangé) par les Anglais. Il est vraisemblable qu'il ait été amené en Louisiane car on le retrouve ensuite au service de Pierre-Clément de LAUSSAT, « *Commissaire du gouvernement Français pour la reprise de possession de cette colonie et pour sa remise aux États-Unis* » entre 1802 et 1803. Pierre-Clément de LAUSSAT (né et décédé à Pau, 1756-1835) a écrit « *Mémoires sur ma vie, à mon fils* » en 1831, aux éditions Vignancour, mais, lecture faite, rien sur son esclave. Après la Louisiane, de LAUSSAT est nommé préfet de la Martinique en 1804.

Curieuse coïncidence ? Jean NAVAILLES a été nommé « *Administrateur, Trésorier de la Louisiane* » dans le but de régler la vente de cette colonie aux États-Unis d'Amérique et il a voyagé avec de LAUSSAT. Il est ensuite nommé « *Receveur et Payeur général* » de la

Martinique. Lors de la prise de la Martinique par les Anglais, en février 1809, il réussit "à sauver, par des moyens extraordinaires, des mains des Anglais et à faire parvenir à la caisse générale des invalides à Paris, la somme de 160.781 francs, formant le solde de sa caisse de trésorier des invalides". Après la prise de Fort Bourbon, il est prisonnier de guerre des Anglais et envoyé en Angleterre le 14 mars 1809. Il sera libéré après la signature de la paix et retournera en France le 6 juin 1814. Durant cette captivité, Louis le Nègre était avec lui. Pierre Clément de LAUSSAT avait été également prisonnier mais libéré assez rapidement contre rançon. Est-ce à ce moment là que Louis a été confié à Navailles ou bien plus tôt, je n'ai pas la réponse.

Jean NAVAILLES et son esclave sont en France jusqu'au mois de juin 1816. C'est durant cette période que Jean NAVAILLES devient propriétaire du château de Viven qui, selon la légende, lui aurait été offert par NAPOLÉON 1^{er} pour avoir sauvé la caisse des invalides. Ce château appartenait auparavant à la famille du marquis de MESPLÈS jusqu'en 1807. Par décision du roi, Jean NAVAILLES est nommé trésorier payeur général de la Guadeloupe qu'il rejoint le 26 juin 1816 avec son fidèle Louis. Il revient en Béarn entre 1821 et 1823, en congé pour raison de santé. Il repartira en Guadeloupe jusqu'en juin 1826 avant de revenir définitivement au château de Viven où il s'éteindra le 12 octobre 1828. Il était resté célibataire.



Le château de Viven (Aquarelle de Philippe Gapin)

Livre « Les châteaux du Béarn » de Philippe Gapin, Xavier Guiraud de Saint-Eymart, François Pardeilhans

Jean NAVAILLES avait fait venir son neveu, Jean-Baptiste NAVAILLES, en Guadeloupe. Il l'employait comme caissier du payeur de la colonie. Jean-Baptiste remplaça son oncle pendant son absence pour maladie. Il obtint le poste de trésorier payeur général de la Guadeloupe en 1831 et y resta jusqu'à sa mise à la retraite en 1867. Il rejoignit son château de Viven en 1868. En effet, il était devenu propriétaire du château quelque temps après le décès de son oncle. Il y avait installé sa mère, Jeanne GARROU, veuve depuis 1812.

Au décès de son maître, Louis le Nègre était âgé de 75 ans. Sans doute était-il très estimé dans la famille puisqu'il est resté au château sous le « règne » de Jeanne GARROU sans en être officiellement l'esclave, pas plus qu'il n'appartint à Jean-Baptiste. Il n'a pas fait non plus

l'objet d'une procédure d'affranchissement. Il se peut que Jean Navailles ait donné des consignes à son sujet avant de mourir.

Lorsque Louis est décédé le 16 juin 1847, à l'âge de 94 ans, il a donc été inhumé dans le caveau familial situé contre le mur de l'église de Viven ce qui prouve sans doute l'estime dont il faisait l'objet. Mais il n'avait pas de nom de famille, seulement un prénom, comme tous les esclaves de l'époque. On ne leur a attribué un nom qu'après l'abolition de l'esclavage, à partir du 27 avril 1848. A Viven et alentour, Louis était bien sûr très connu et lorsqu'on parlait de lui, alors en Béarnais, c'était « *Lou Nègue de Biben* ». D'où la traduction en français dans le registre des décès. Mais sur la plaque de la sépulture, il est simplement inscrit : « *Louis, domestique* ».

Ainsi, au hasard d'une vie sans doute très aventureuse, un simple esclave enlevé à son Afrique natale, repose depuis plus d'un siècle et demi dans le caveau d'une grande famille Béarnaise.



Le Jean NAVAILLES inscrit sur cette plaque n'est pas le maître de Louis : il est inhumé au château.

LE FOUR À CHAUX D'ASSON (64)

(Georges PÉRON)

10 Patrimoine du Pays de Nay - Parcours d'Asson
Le four à chaux

Une fois quitté le quartier Labat, Asson dévoile un paysage plus agricole. Le four à chaux, qui permet de produire de l'engrais, est l'un de ses éléments les plus emblématiques.

L'usage agricole de la chaux
 La chaux est une substance poudreuse obtenue par la combustion de pierres calcaires. Mélangée à l'eau, elle est employée comme liant et enduit dans la maçonnerie. Elle permet aussi de fertiliser les champs, son usage le plus fréquent à Asson. C'est pourquoi la plupart des fermes possèdent leur propre four à chaux [A]. Le présent ouvrage est daté de 1849. [B]

La fabrication de la chaux
 La fabrication de la chaux nécessite une température proche de 1000 degrés. Une ouverture à la base du four permet de l'alimenter en bois [C]. Au sommet, une autre ouverture sert à introduire les pierres [D]. Celles-ci sont extraites dans les sols très calcaires que l'on trouve au niveau d'Asson. Il n'existe pas de grande carrière mais une multitude de petits affleurements dont l'exploitation est d'ailleurs réglementée.

El orno de cal ; este horno de 1849 [B] permite fabricar cal, una sustancia de polvo obtenida por la combustión de piedra caliza. La cal era utilizada luego para tancar los suelos. La mayoría de las granjas de Asson tenían un horno como este. [A]

The lime kiln ; this oven dated 1849 [B] was used to produce lime, a powdery substance obtained from the combustion of limestone. Lime was used to improve the soil. Most of the farms at Asson had an oven like this one. [A]

Vous êtes ici
 Usted está aquí.
 You are here.

PARCOURS D'ASSON

Le four à chaux

- 1 Départ du parcours
- 2 Les écuries
- 3 L'église Saint-Martin
- 4 La Courte Haie
- 5 Le moulinet aux herbes
- 6 Le château d'Abailly
- 7 Le quartier Labat
- 8 Les vestiges du quartier Labat
- 9 La fontaine de Régularine
- 10 Les anciennes écuries
- 11 Le four à chaux
- 12 La Nougère
- 13 Les carrières
- 14 La Courte Haie
- 15 Le poste d'observation
- 16 Le chemin de Saint-Jacques
- 17 Le parquet judiciaire
- 18 Le portail Mercadet

Photo Georges PÉRON



Photo Georges PÉRON

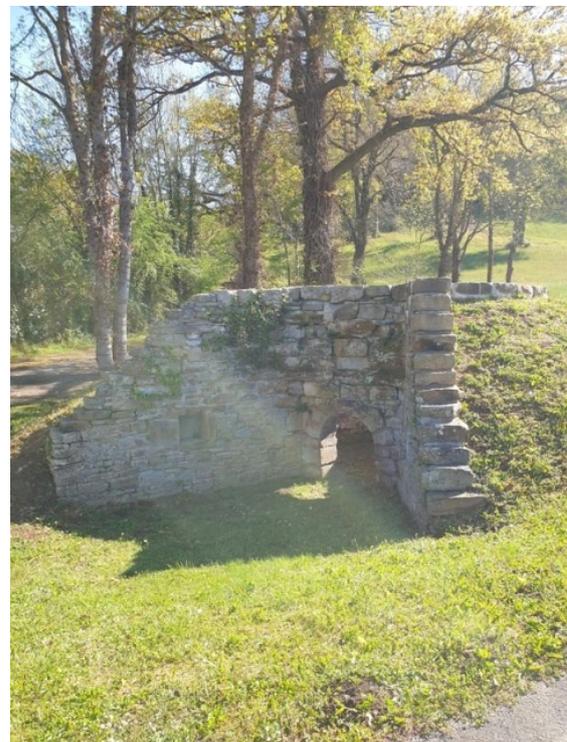


Photo Georges PÉRON

MARIAGE DE 6 000 SOLDATS D'EMPIRE

(Dominique BROIZE-ARRIEU et Georges PÉRON)

Le mariage de 6 000 soldats de l'Empire fait référence à une décision de l'empereur NAPOLÉON I^{er}, à l'occasion de son remariage avec Marie-Louise d'AUTRICHE en 1810, de doter des jeunes filles de tous les cantons de France par leur mariage avec des militaires en retraite. On parle aussi des « Mariés de l'Empereur ».

Un décret a été établi le **25 mars 1810 (Titre IV)** par NAPOLÉON 1^{er} dans son Palais de Compiègne, qui permet à six mille soldats en retraite des campagnes révolutionnaires ou napoléoniennes de prendre une épouse à laquelle l'État remet un dot de 600 francs (1 800 €) pour la province ou 1 200 francs (3 600 €) pour Paris. Voici les détails de ce décret :

Titre IV - Du mariage de six mille Militaires

5. Six mille militaires en retraite, ayant fait au moins une campagne, seront mariés le 22 avril prochain, avec des filles de leurs communes, auxquelles il sera accordé un dot de douze cent francs pour Paris, de six cents francs dans le reste de l'Empire, à savoir :

- soixante dans la ville de Paris,
- dix dans chacune des villes dont l'état est annexé au présent décret (A) ;
- cinq dans chacune des villes dont l'état est annexé au présent décret (B) ;
- deux dans chacune des villes dont l'état est annexé au présent décret (C) ;
- un dans chacune des justices de paix de l'Empire.

6. Les militaires et les filles à marier seront choisis de la manière suivante, à savoir :

- Pour la ville de Paris, par délibération du conseil général faisant fonction de conseil municipal, approuvée par le préfet.
- Pour les villes chefs-lieux de département, par délibération du conseil municipal, approuvée par le préfet.
- Pour les villes qui ne sont pas chefs-lieux de département, par délibération du conseil municipal, approuvée par le sous-préfet.
- Pour les justices de paix, par une commission composée de deux maires et de deux curés désignés par le sous-préfet, et du juge de paix, qui présidera la commission et la réunira dans son domicile.

7. Les communes qui ne seraient pas comprises dans les articles précédents, pourront, sur la délibération du conseil municipal, approuvée par le sous-préfet, marier un militaire et une fille de la commune, en se conformant, pour le choix et pour la quotité de la dot, aux dispositions ci-dessus.

Liste des mariés du 64

BARBACANNE Pierre	LACOURREGE DIT LAJOURNADE Marie	25-04-1810	Cescau 64 France
BARTHE Jean	OLÉACQ Catherine	13-05-1810	Gan 64 France
Bonpas Jean	Pecaut Marie	22-04-1810	Salies 64 France
CAMOUSEIGT Jean	RACHET Marie	22-04-1810	Bayonne 64 France
Carricaburu Jean	Eliçabelar Dominique	22-04-1810	Iholdy 64 France
Cassou Jean Pierre	Laplace Arnaudet Marie	22-04-1810	Navarrenx 64 France
Cazalot Pascal	Arostegui Lescoute Marie Anne	22-04-1810	Sauveterre 64 France
CHALOU LACROUTS DIT ABERE Simon Bernardin	LOUSPAUX Marie	08-05-1810	Mortaàs 64 France
CHARTON Claude	CAPDEVIELLE Marie	22-04-1810	Bayonne 64 France
CLAVEROTTE Bernard	HOURCADE DITE BELLOCQ Marie	03-06-1810	Lescar 64 France
DABADIE Pierre	DECOULÉ Marie	23-04-1810	Orthez 64 France
DUCASSOU Jean	FURST Jeanne	22-04-1810	Bayonne 64 France
Fourtic Pierre	Cazaban Justine	6-05-1810	Pontacq 64 France
HARCOURT Pierre	FAUQUET Marthe	22-04-1810	Bayonne 64 France
Labat Pierre	Chardine Marie	25-04-1810	Lagor 64 France
Lacampagnolle Pierre	Poustis Daunine	22-04-1810	Salies 64 France
LAFITTE DIT MONGUINET Pierre	DUPOUEY DIT ROUMIGUE Marie	07-05-1810	Garlin 64 France
LARRERE Jean	HIRIART Marie	22-04-1810	Bayonne 64 France
PERÉ Bernard	LARRIEU Jeanne	03-05-1810	Labatut 64 France
SABATINE Antoine	HARRIET Catherine	22-04-1810	Hasparren 64 France



L'an mille huit cent dix, et le vingt et cinq avril par devant nous Jean Bourdali & Du Fau-Haire, officier de l'état civil de la Commune de Cescau, Département des Basses-Pyrénées arrondissement d'Orthe Canton d'Orthe, sont comparus dans la Maison Commune, le Sieur Pierre Barbaianne âgé de vingt et quatre ans, militaire en retraite, choisi pour être marié conformément au décret impérial du 25 mars 1810, ainsi qu'il conste du Procès verbal transcrit en suite du présent, mineur assisté de Jeanne Sourcil sa mère, seulement, Paul Barbaianne son père et de Meedé, comme il est constaté par l'acte selon décès dressé à Cescau le vingt et six avril, l'an dix, et demoiselle Marie Lacourrege dit Lajournade deuxième née fille légitime majeure de Jean Lacourrege dit Lajournade, et de Jeanne Lajournade ci présents et consentants, d'état de labourneur, âgé de vingt et six ans, également choisi pour être doté et marié au S. P. Barbaianne, en conformité du sus dit décret impérial, les Couts de la dite Commune de Cescau; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entrés dont les publications ont été faites devant la principale porte de notre maison Commune savoir la première le quinze avril précédent mois, à la même heure de midi, auquel aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur requête après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et du chapitre VI du titre du Code civil intitulé du mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse, s'ils veulent se prendre pour mari et femme; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi, que Pierre Barbaianne, et la demoiselle Marie Lacourrege dit Lajournade sont unis par le dit mariage de tout quoi avons dressé acte en présence de Jeanne Sourcil mère de l'époux assistante et consentante, de Paul Barbaianne son frère, de Romaric Gourret son voisin, et de Jean Lacourrege dit Lajournade son père, tous d'état de labourneur de l'époux, de Jeanne Lajournade sa mère, de Pierre Lacourrege dit Lajournade son frère, tous d'état de labourneur, domiciliés dans le S. Cescau, lesquels après qu'il leur en a été donné lecture l'ont signé avec nous et les parties contractantes, non la S. Sourcil mère de l'époux, la S. Lajournade mère de l'époux ni l'épouse pour ne savoir de la faire par motifs interpellés approuvant le mot interpellés entre la sixième et dix et sixième ligne ou est dit à l'heure de midi, et la seconde le vingt et cinq du même mois de même qu'un mot se trouve et quatre voyes à la vingt et sixième ligne Barbaianne Barbaianne

Lacourrege dit Lajournade père
Lacourrege dit Lajournade fils
Jouffest Bourdali & Du Fau-Haire
maire

Copie du procès verbal dressé par les Sieurs Commissaires nommés en exécution du décret impérial en date du 25 Mars 1810 relatif au mariage de Six mille Militaires en retraite

Acte relevé par Dominique BROIZE-ARRIEU-(Cescau_1706-1839_page 1192)

Voir tout l'historique sur les sites suivants :

- <http://www.francegenweb.org/napmargenweb/accueil.php>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Mariage_de_6_000_soldats_de_l'Empire
- http://aepf.fr/images/histoires_autrefois/Les_mari%C3%A9s_de_Napol%C3%A9on_1er_.pdf

LA REVUE DES REVUES

(Philippe GOAILLARD)

Cette rubrique, qui n'est pas une création, se propose de relever régulièrement, avec la subjectivité de son auteur, dans les revues échangées par le C.G.P.A. et d'autres associations, les lignes qui pourraient intéresser nos lecteurs. On y adjointra *la Revue française de généalogie* et *Généalogie Magazine* (cotes P 10043 et P 10054), puisque nous avons la chance que les A.D.P.A. y soient abonnées dès l'origine (1979 et 1982)... ce que le signataire de ces lignes – et sans doute n'est-il pas le seul – ignorait. Les différents documents sont consultables sur place : n'hésitez pas à venir les feuilleter !

Liste des revues dépouillées

(titre, périodicité, nom de l'association et, si nécessaire, aires étudiées ; toponymes et patronymes béarnais sont signalés en gras)

Amitiés généalogiques bordelaises, « quadrimestriel », Amitiés généalogiques bordelaises.

Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord, trimestriel, Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord.

Cercle généalogique cestadais, semestriel, Cercle généalogique cestadais.

Cercle généalogique de Languedoc, trimestriel, Cercle généalogique de Languedoc : Ariège, Gard, Hérault, Tarn.

Cercle généalogique du bassin d'Arcachon et du pays de Buch, « quadrimestriel »,

Cercle héraldique, généalogique, historique de Lot-et-Garonne, trimestriel,

Le Closier, trimestriel, Association généalogique de l'Anjou.

L'Entraide généalogique, trimestriel, Entraide généalogique du midi toulousain : Ariège, Aude, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Tarn.

Le Francilien du levant, trimestriel, Cercle généalogique de l'est parisien.

Généalogie et histoire des familles, trimestriel, ex-Cercle Généalogique du Pays Basque et Bas-Adour, et depuis 2002 Généalogie et Histoire des Familles - Pays basque et Adour maritime.

Généalogie Magazine, bimestriel, éditions Francis Christian, France.

Généalo-J, trimestriel, Cercle de généalogie juive.

Le Haillan, semestriel, ex-Société d'études et recherches historiques du Haillan, et depuis 1987 Le Haillan. Généalogie. Histoire : commune girondine du Haillan.

Le Léopard, semestriel, Centre généalogique du Sud-Ouest.

Nos sources, trimestriel, Cercle généalogique des postiers, télé communicants et tiers associés, France.

Racines et rameaux français d'Acadie, trimestriel, Racines et rameaux français d'Acadie.

La Revue. Archives et culture, mensuel, Éditions Archives et culture, France.

La Revue française de généalogie, bimestriel, éditions Martin média, France.

Stemma, trimestriel, Cercle d'études généalogiques et héraldiques de l'Île-de-France.

La Revue des revues 2015

Le Francilien du levant n° 95, 4^e trimestre : M. Utrillo (S. Lequeux).

Généalogie et histoire des familles, n° 87, 1^{er} trimestre : *l'Hermione*, de Bayonne (M.-L. Etcheverry), les registres matricules de la marine (M. Sarlangue) ; n° 88, 2^e trimestre : marins de Sare, les corsaires, les contrats de grosse aventure ; n° 89, 3^e trimestre : **Arancou** (P. Dibon) ; n° 90, 4^e trimestre : Ayherre.

Généalogie Magazine, n° 344, janvier : les boulangeries Paul, N. de Saint-Phalle (L. Antonini), Généalogie Algérie Maroc Tunisie, le cordier (P. Vigneron) ; n° 345-346, février-mars : la famille Truffaut (L. A.), M. Tournier (L. A.), Renaud (L. A.), le coutelier (P. V.) ; n° 347-348, avril-mai : Fl. Arthaud (L. A.), la famille Bouglione (L. A.), G. Bedos (L. A.), la blanchisseuse (P. V.) ; n° 349, juin : A.-M. Peysson (L. A.), Marc Lavoine (L. A.), le vannier (P. V.) ; n° 350-351, juillet-septembre : Ch. Pasqua (L. A.), F. Potin (L. A.), B. Arnault (L. A.) ; n° 352-353, octobre-novembre : S. Joly (L. A.), la veuve Clicquot (L. A.), Marthe Villalonga (L. A.), « Un exemple de désaveu de paternité » (Ph. Goillard), les rempailleurs (P. V.), Cercle généalogique de Languedoc ; n° 354, décembre : M. Galabru (L. A.), Y. Rocher (L. A.), A. Dombasle (L. A.), les mulquiniers (P. V.), Centre généalogique de Saône-et-Loire.

Le Haillan, n° 70, 1^{er} semestre.

La Revue. Archives et culture, n° 18, avril : les notaires, les déclarations de grossesse.

La Revue française de généalogie, n° 215, décembre 2014-janvier 2015 : exploiter un régime matricule de poilu (J. Malhache) ; n° 216, février-mars : les changements de nom, B. Vian (A. Berthelon), les inventaires d'archives ; n° 217, avril-mai : les archives médicales et hospitalières des armées ; n° spécial, 2^e semestre : l'héraldique ; n° 219, août-septembre : numériser ses archives familiales (P.-V. Archassal), V. Maier (St. Cosson), enfant naturel : comment sortir de l'impasse (J.-L. Beaucarnot), le Fil d'Ariane ; n° 220, octobre-novembre : l'édit de tolérance de 1787 (Fr. Deleuze), G. Monge (R. Genot).

La Revue des revues 2016

Amitiés généalogiques bordelaises, n° 116, décembre : le marché des Capucins (Fr. Charbonnier), la maison de santé protestante (Ph. Bosc).

Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord, n° 116, 1^{er} trimestre ; n° 117, 2^e trimestre : Léon Bloy, droits de boucherie ; n° 119, 4^e trimestre : « le Rachat des captifs » (M. Bourguès-Audivert).

Cercle généalogique cestadais, n° 42, 1^{er} semestre : **Aurians-Idernes** ; n° 43, 2^e semestre : évolution du recrutement militaire (1798-1997).

Cercle généalogique de Languedoc, n° 150, 1^{er} trimestre : Verdun (L. Sérée de Roch) ; n° 151, 2^e trimestre : statut des esclaves (Caraïbes et Mascareignes) (R. Chalavet) ; n° 153, 4^e trimestre : « le Vin dans tous ses états » (R. Chalavet), « les Cambacérès de Buenos Aires » (M.-J. Guigou).

Cercle généalogique du bassin d'Arcachon et du pays de Buch, n° 64, décembre : « De La Teste à Montevideo » (D. Rouet).

Cercle héraldique, généalogique, historique de Lot-et-Garonne, n° 124, 1^{er} trimestre ; n° 125, 2^e trimestre : suppression du second registre d'état civil ; n° 126, 4^e trimestre.

L'Entraide généalogique, n° 73, 1^{er} trimestre : les docteurs Larrey (S. Boutet-Lagaillarde, Cl. Dussert), le *Duc-de-Duras* ([étude sur un navire] G. Bonnehon) ; n° 75 3^e trimestre.

Le Francilien du levant, n° 93, 1^{er} trimestre : château de Saint-Ouen (H. Salmon), André Citroën (G. Camus) ; n° 95, 3^e trimestre ; n° 96, 4^e trimestre.

Généalogie et histoire des familles, n° 91, 1^{er} trimestre : immigration commingeoise à Sare (G. Garrabé) ; n° 92, 2^e trimestre : inhumations hors des églises, le château des sorcières de Saint-Pée, la famille Aphalo ; n° 93, 3^e trimestre : « Basques et Bayonnais à Saint-Domingue » (J. de Cauna), « Dictionnaire des noms de famille basques » (A. Ros Cubas), maisons et successions (J. Etcheverry-Anchiart) ; n° 94, 4^e trimestre : famille Vanduffel (E. Lannes), domonymes et patronymes aux Aldudes (J.-Cl. Jauréguy).

Nos sources, n° 143, 1^{er} trimestre.

Racines et rameaux français d'Acadie, n° 71, 1^{er} trimestre ; n° 72, 2^e trimestre ; n° 74, 4^e trimestre : **J. V. d'Abbadie de Saint-Castin, D. d'Auger de Subercase.**

La Revue française de généalogie : n° 221, décembre 2015-janvier 2016 : **les archives du personnel militaire [caserne Bernadotte]** (J. Malhache), les mentions marginales ; n° 222, février-mars : les morts en mer, l'acte de naissance ; n° spécial : les militaires de la Révolution et de l'Empire, la médaille de Sainte-Hélène ; n° 223, avril-mai : les registres de catholicité (Fr. Ville), histoire du divorce (Br. Rochelandet) ; n° spécial : comment organiser son travail généalogique ? ; n° 224, juin-juillet 2016 : les centres de recherche des archives nationales : toponymie, anthroponymie, sigillographie, héraldique (G. de Morant), l'acte de mariage ; n° 225, août-septembre : Fr. Berléand (P.-V. Archassal), histoire d'une maison sous l'Ancien Régime, l'acte de décès ; n° 226, octobre-novembre : les déclarations de grossesse (1^{re} partie) (J.-L. B.), les registres paroissiaux.

Stemma, n° 149, 1^{er} trimestre : « le Temps des épidémies » (R. Thomas) ; n° 150, 2^e trimestre : noms suisses francisés (B. Jérôme) ; n° 152, 3^e trimestre : allocations familiales sous Louis XIV (Ph. Jost), « Mendians et vagabonds » (M. Pinault).

La Revue des revues 2017

Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord, n° 120, 1^{er} trimestre : les domestiques au XIX^e siècle (Cl. Veaux), loi sur le second registre d'état civil et le changement de prénom ; n° 121, 2^e trimestre : les Jay de Beaufort 1 (L. Duclaude, Cl. Filet) ; n° 122, 3^e trimestre : les Jay de Beaufort 2 (L. Duclaude, Cl. Filet), origine des Villemonte de La

Clergerie (Gh. Faurie-Lajonie) ; n° 123, 4^e trimestre : le Périgord protestant [**les Reclus**, les Trigant].

Cercle généalogique cestadais, n° 44, 1^{er} semestre : évolution de l'état civil ; n° 45, 2^e semestre : les mentions marginales ; calendriers (julien, grégorien, républicain).

Cercle généalogique de Languedoc, n° 154, 1^{er} trimestre ; n° 155, 2^e trimestre : la justice jadis ; n° 156, 3^e trimestre ; n° 157, 4^e trimestre : absents et disparus à l'état civil.

Cercle généalogique du bassin d'Arcachon et du pays de Buch, n° 67, décembre : familles Pessalle et Hereyre.

Cercle héraldique, généalogique, historique de Lot-et-Garonne, n° 128, 1^{er} trimestre : descendants aquitains de Toussaint Louverture ; n° 129, 2^e trimestre : Armand Fallières ; n° 130, 3^e trimestre ; n° 131, 4^e trimestre : les archives municipales.

L'Entraide généalogique, n° 79, 3^e trimestre ; n° 80, 4^e trimestre.

Généalogie et histoire des familles, n° 95, 1^{er} trimestre : marins basques et guerre d'indépendance, le nom « Bayonne » dans le monde, le chocolatier Cazenave ; n° 97, 3^e trimestre : le Poilu Dominique Hirigoyen, la robe de mariée, la famille Béhotéguy.

Généalogie Magazine, n° 357-358, janvier-mars : les registres matricules de la Garde impériale (Chr. Friedrich), E. Mitchell (L. Antonini), Cercle généalogique d'Est Bretagne, Raimu (I. Nohain-Raimu), famille Boiron (L. A.), les marchands (P. Vigneron) ; n° 359, avril : A. Nélaton (D. Hannotin), A. Roumanoff (L. A.), Hergé (L. A.), les vigneron (P. V.), famille Amaury (L. A.) ; n° 362-363, octobre-novembre : Cercle généalogique d'Alsace, famille Drucker (L. A.), A. Duléry (L. A.), M. Darc (L. A.), G. Saint-Bris (L. A.), les bourelliers (P. V.) ; n° 364, décembre : les militaires de la Grande Guerre, Th. Le Luron (L. A.), J. Halliday (L. A.), J. Rochefort (L. A.), famille Bigard (L. A.), le prévôt (L. A.).

Le Léopard, n° 19, 1^{er} trimestre : les cousinades, généalogie en Afrique noire, les gares de Bordeaux ; n° 20, 2^e trimestre : Clément V et le Comtat venaisin.

Racines et rameaux français d'Acadie, n° 75, 1^{er} trimestre : Justin Trudeau ; n° 76, 2^e trimestre ; n° 77, 3^e trimestre : Brouage et Samuel de Champlain ; n° 78, 4^e trimestre : l'Acadie (ses limites).

La Revue française de généalogie : n° 227, décembre 2016-janvier 2017, Fr. Hollande (J.-L. Beaucarnot), les passeports de l'intérieur, les déclarations de grossesse (2^e partie) (J.-L. B.), n° 229, avril-mai ; n° spécial : Généanet mode d'emploi ; n° 230, juin-juillet : A.D.N. et généalogie, E. Macron (J.-L. B.), duc d'Uzès (J.-L. B.), les archives économiques et financières, un ancêtre médecin ou chirurgien (Br. Rochelandet) ; n° 231, août-septembre : les dispenses de parenté, les archives scolaires ; n° 232, les cimetières, les noms russes (O. Kompaniets).

Stemma, n° 153, 1^{er} trimestre ; n° 154, 2^e trimestre ; n° 155, 3^e trimestre ; n° 156, 4^e trimestre.

La Revue des revues 2018

Amitiés généalogiques bordelaises, n° 120, avril : quartier Bacalan.

Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord, n° 124, 1^{er} trimestre ; n° 125, 2^e trimestre : l'école autrefois, les auberges au XVIII^e ; n° 126, 3^e trimestre : l'école autrefois (suite) ; n° 127, 4^e trimestre : dossier Première Guerre mondiale (ascendance de G. Goursat, dit Sem).

Cercle généalogique cestadais, n° 47, 2^e semestre : camp du Courneau et nécropole du Natus.

Cercle généalogique de Languedoc, n° 158, 1^{er} trimestre ; n° 159, 2^e trimestre : recherches à Malte ; n° 160, 3^e trimestre : la famille Arago (A. Vagner) ; n° 161, 4^e trimestre : le patronyme Morlans, la saga des Hamelin.

Cercle généalogique du bassin d'Arcachon et du pays de Buch, n° 68, avril : famille de Blacas ; n° 69, août : familles Senlary/Saint-Lary et Ballion ; n° 70.

Cercle héraldique, généalogique, historique de Lot-et-Garonne, n° 132, 1^{er} trimestre : héraldique et couronnes ; n° 133, 2^e trimestre : les différentes filiations ; n° 134, 3^e trimestre ; n° 135, 4^e trimestre.

Le Closier, n° 163, 2^e trimestre : les changements de noms ; n° 164, 3^e trimestre : histoire des registres, évacuation des hôpitaux parisiens (1939) ; n° 165, 4^e trimestre : **émigration en Amérique latine** (www.genfrancesa.com).

L'Entraide généalogique, n° 83, 3^e trimestre : des Lautrec inconnus, outils du menuisier, recherches en Espagne ; n° 84, 4^e trimestre.

Généalogie et histoire des familles, n° 99, 1^{er} trimestre : famille de nains à Bidache ; n° 100, 2^e trimestre : les familles Perchicot et Monguillot, historique de la revue ; n° 101, 3^e trimestre : thème 1914-1918.

Racines et rameaux français d'Acadie, n° 79, 1^{er} trimestre ; n° 80, 2^e trimestre : Acadiens de Boulogne-sur-Mer, limites de l'Acadie ; n° 81, 3^e trimestre : limites de l'Acadie (suite) ; n° 82, 4^e trimestre : limites de l'Acadie (suite).

Stemma, n° 157, 1^{er} trimestre : 500 ans de protestantisme ; n° 158, 2^e trimestre : cartes géographiques anciennes, double baptême ; n° 159, 3^e trimestre ; n° 160, 4^e trimestre.

La Revue des revues 2019

Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord, n° 128, 1^{er} trimestre : la psychogénéalogie, instituteurs morts pour la France (1914-1918), famille de Touchebœuf ; n° 129, 2^e trimestre : Rachilde, Jacques de Malleville (rédacteur du Code civil), descendance de Toussaint Louverture ; n° 130, 3^e trimestre : notaires de l'Ancien Régime ; n° 131, 4^e trimestre : honneurs funèbres, actes de notoriété.

Cercle généalogique cestadais, n° 48, 1^{er} semestre : les canaux notoires ; n° 49, 2^e semestre : les différents calendriers.

Cercle généalogique de Languedoc, n° 163, 2^e trimestre : COMEDec [communication électronique des données d'état civil] ; n° 164, 3^e trimestre : histoire de verriers ; n° 165, 4^e trimestre : histoire de verriers (suite), le coiffeur de Marie-Antoinette ;

Cercle généalogique du bassin d'Arcachon et du pays de Buch, n° 71, avril : calendriers grégorien et révolutionnaire ; n° 72, août : escadre de l'amiral comte Charles d'Estaing ; n° 73, décembre.

Cercle héraldique, généalogique, historique de Lot-et-Garonne, n° 136, 1^{er} trimestre ; n° 137, 2^e trimestre : onomastique.

L'Entraide généalogique, n° 85, 1^{er} trimestre : contrat de mariage [future âgée de 4 ans] ; Antoine Guépin [sculpteur d'un buste d'Henri IV] ; n° 88, 4^e trimestre : Bagnères-de-Luchon (ancienne monographie).

L'Entraide généalogique, n° 86, 2^e trimestre : les sacs à procès ; refus de signer d'un testateur ; répertoire de sites numérisés d'histoire régionale ; n° 87, 3^e trimestre : L. C. Vestrepain, poète toulousain.

Généalogie et histoire des familles, n° 103, 1^{er} trimestre : **les frontons, le chocolat Dominique, blason de la Nouvelle-Aquitaine** ; n° 104, 2^e trimestre, Bayonne en 1930 ; n° 105, 3^e trimestre, **caseme Barbanègre** ; n° 106, 4^e trimestre : les forgerons basques, le cardinal Roger Etchegaray, **Pierre Gentieu (Orthésien émigré aux États-Unis)**.

Généalo-J, n° 137, 1^{er} trimestre : Vichy et les Juifs du Constantinois ; n° 138, 2^e trimestre : les Sasporte d'Algérie, une famille juive à Sarrebourg (1847-1871), les familles juives de Salonique.

Racines et rameaux français d'Acadie, n° 84, 2^e trimestre : le drapeau acadien, limites de l'Acadie (suite) ; n° 85, 3^e trimestre : limites de l'Acadie (suite) ; n° 86, 4^e trimestre : limites de l'Acadie (suite), Mylène Farmer.

Stemma, n° 161, 1^{er} trimestre ; n° 162, 2^e trimestre : un mariage religieux refusé ; n° 163, 3^e trimestre : ondoisement et baptême ; cabinet des titres à la BnF ; n° 164, 4^e trimestre : Louis-Augustin Bosc.

La Revue des revues 2020

Cercle généalogique de Languedoc, n° 166, 1^{er} trimestre : les testaments (olographe, authentique, mystique).

La Revue des revues 2021

Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord, n° 135, 1^{er} trimestre : Périgordins et guerre de 1870-1871.

Racines et rameaux français d'Acadie, n° 91, 1^{er} trimestre : Abraham Dugas, armurier ; **passagers de retour de Louisbourg**.

Stemma, n° 169, 1^{er} trimestre : les guillotins de L'Isle-Adam, **P.-J. Toulet, ses amis Cl. Debussy et R. Philippon (Ph. Goillard)** ; les nourrissons de Gondrecourt.

CRÉATION DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE

(Georges PÉRON)

Article extrait de RetroNews.

Suite à la révolution des Trois Glorieuses les 27, 28 et 29 juillet 1830, LOUIS-PHILIPPE, proclamé « Roi des français » par la Chambre des députés le 9 août, est très rapidement confronté à la nécessité d'épurer l'armée. En effet, cette dernière regorge alors de nombreux éléments fidèles à l'Ancien Régime et de bonapartistes, tous opposés à la monarchie parlementaire qui vient d'être instaurée, et capables de se regrouper pour tenter un putsch.

De plus, l'industrialisation naissante a fait venir en France un nombre considérable de travailleurs immigrés, jetés sur les routes par le chômage, et qui demeurent sans emploi ici. Des Espagnols, Italiens, Portugais, Suisses, Belges, Allemands et Hollandais, vagabonds sans ressources pour lesquels il convient de trouver rapidement une solution. Ces étrangers, aux yeux d'un pouvoir encore fragile, sont générateurs de troubles potentiels.

Enfin, les trois jours de révolution ont également attiré des personnages brutaux, pas franchement intéressés par les affaires politiques, et qui souhaitaient seulement y participer pour satisfaire leur désir de violence.

Afin de contrôler et d'occuper ces populations disparates, LOUIS-PHILIPPE décide de les regrouper dans une unité militaire qui s'appellera la « Légion étrangère ». Dans ce corps spécial de l'armée française, tous les éléments recrutés seront encasemés et solidement encadrés par des officiers aguerris.

Ce corps d'armée singulier cherche donc très vite à recruter les émigrés isolés et marginaux, comme en témoigne cette lettre de Casimir PÉRIER, président du Conseil, publiée par **Le Constitutionnel** dans son édition du 17 avril 1830 :

Paris, le 3 avril 1831.

» Monsieur le préfet,

» L'inspection des dépôts d'Espagnols, de Portugais et d'Italiens a lieu en ce moment. Comme réfugiés, ces étrangers demeurent à la charge du département de l'intérieur. Il n'existe pour les Allemands que des dépôts militaires. Il paraît qu'un petit nombre seulement des premiers consent à faire partie de la légion étrangère, et élève des prétentions inadmissibles.

» L'autorité administrative ne leur laissera pas ignorer qu'un dépôt civil n'étant nécessairement qu'un asyle momentané, ils n'auront, si les chances sur lesquelles ils comptent ne se présenteraient pas, à s'en prendre qu'à eux seuls, lorsqu'ils se trouveront privés à la fois des secours qui leur ont été temporairement accordés et hors des cadres qui s'ouvriraient pour eux dans la profession à laquelle ils appartiennent.

» Signé, CASIMIR PÉRIER. »

La Légion est en effet ouverte à tous les étrangers, qu'ils soient repris de justice ou honnêtes soldats souhaitant combattre pour la France. Sa vocation est, dès le départ, de livrer bataille dans des conflits extérieurs, loin du territoire français. La Légion va ainsi incorporer dès ses premières heures les éléments considérés comme dangereux, délinquants ou criminels ayant fui leur pays, militants révolutionnaires adeptes du combat armé, ou mercenaires sans solde.

Mais contrairement à l'image d'Épinal, les premiers légionnaires ne sont pas pour autant tous des brutes épaisses, comme l'évoque cet article du *Constitutionnel* en date du 4 avril 1830. Certains étudiants étrangers font partie de ce corps d'élite :

— Les étudiants des universités d'Allemagne, qui font partie de la légion étrangère à Bar-le-Duc, ont reçu l'accueil le plus flatteur de la part des jeunes gens de Commercy. Lors de leur passage en cette ville, une fête improvisée leur a été offerte. Les chants patriotiques de France et d'Allemagne, long-temps répétés en chœur et pour ainsi dire confondus ensemble, rappelaient la sainte alliance des peuples chantée par Béranger.

Mais fatalement, constituée de nombreux éléments rétifs à l'autorité, la Légion connaît à ses débuts des cas d'insubordination. Les autorités appliquent alors la plus grande rigueur pour régler le sort de ces perturbateurs – peu nombreux au demeurant –, comme l'évoque le *Journal des débats politiques et littéraires* dans son édition du 20 mai :

— On écrit de Bar-le-Duc, 17 mai :
« Des symptômes d'insubordination s'étaient fait remarquer depuis quelque temps dans le dépôt de la légion étrangère, établi à Bar-le-Duc. Hier, ils avaient acquis plus de consistance.
» MM. Clavet-Gaubert, commandant de la place, et Salomon de Muis, chef de bataillon, ont pensé qu'il convenait de prendre des mesures énergiques, et de faire voir aux perturbateurs qu'en cas de besoin on pourrait déployer contre eux une force imposante. Privés des moyens de répression qui, dans les villes de garnison, sont sous la main de l'autorité militaire, ils s'adressèrent à M. le préfet, qui mit aussitôt à leur disposition la garde nationale et la gendarmerie. Nos concitoyens sont accourus avec le plus grand empressement, et leur présence a suffi. Les auteurs du désordre ont été saisis dans leurs compagnies, amenés sur le front du bataillon, et remis entre les mains de la gendarmerie, qui les a conduits à la prison de la ville. Ils vont être traduits à un conseil de guerre, et livrés à toute la rigueur des lois militaires.
» Le calme le plus parfait règne maintenant dans la légion étrangère : la grande majorité des militaires qui la composent est animée d'un très bon esprit ; elle désapprouve hautement la conduite des perturbateurs. Cet exemple salutaire a coupé le mal dans sa racine ; il apprendra aux réfugiés, dont la plupart ont été nos frères d'armes, que la France, en les accueillant, protège le malheur et les amis de la liberté, mais que nos lois savent réprimer la licence. »

PERSONNES DU 64 DÉBARQUÉES À LA ROCHELLE ET VENANT DE LOUISBOURG (NOUVELLE-ÉCOSSE)

(Racines et Rameaux Français d'Acadie)

Dans l'article « Liste des personnes débarquées à La Rochelle venant de Louisbourg », ont été extraits la liste de tous les gens issus des Pyrénées-Atlantiques, mais d'autres détails sur chacune de ces personnes sont disponibles. Pour cela il faut s'adresser à l'association « Racines et rameaux Français d'Acadie» jacques.nerrou@orange.fr

DETCHEGARAY Ferréol, né en 1711 à Saint-Jean-de-Luz.

DETCHETO Pierre, né à Saint-Jean-de-Luz, pêcheur à l'Île Royale.

DETCHEVERRY Bertrand, né en 1718 à Saint-Jean-de-Luz, navigateur à Louisbourg, épouse le 7 juin 1740 à Louisbourg Jeanne Biconde VISANDEGUY originaire d'Hendaye.

DETCHEVERRY Charles, né à Bayonne, charpentier à Louisbourg,

DETCHEVERRY Marie, épouse de Pierre **DAMESTOY** navigateur basque d'Hendaye, pêcheur et marchand de l'Île Royale.

DETCHEVERRY dit AHAVO Martin, né en 1710 au Pays basque, charpentier à Louisbourg,

DETCHEVERRY Michel, né à Bayonne, pêcheur à l'Île Royale,

DETCHEVERRY dit BETRICO Pierre, né le 15 mai 1738 Louisbourg, fils de Betry né en 1705 à Bidart forgeron et de Catherine DIRUBE née en 1708 à Saint-Pée-sur-Nivelle.

DETCHEVERS Laurent, né en 1728 à Ascain, charpentier de navire.

DETCHEVERS Pierre, né en 1732 à Ascain, charpentier de navire.

DIBARBOURE François, né le 14 mai 1741 à Guéthary fils de Martin et de Catherine ETCHEVERRY.

DOUSSINAGE dit APECHEA Bertrand, né en 1719 à Bidart, charpentier à l'Île Royale.

DOYAMBEHERE Joannis, né en 1710 à Urrugne, matelot de l'Île Royale.

DUHART ou DUART David, né au Pays Basque, Matelot et pêcheur à Petite Bradot Île Royale

DUPOUIL ou DUPOUY Jean, né à Saint-Jean-de-Luz, pêcheur.

DUPUY Michel, né vers 1707 à Ciboure.

DURONÉA Martin, né en 1737 à Saint-Pée-sur-Nivelle.



SITES INTÉRESSANTS

(Marie-José DOMECCQ)

Connaissez-vous le site internet FranceArchives ?

<https://francearchives.fr/>

C'est le portail officiel des différents services d'archives existants en France.

On peut y trouver différentes choses sous trois rubriques :

-Comprendre : qui contient trois sous rubriques qui sont :

- ◆ Organisation des Archives en France,
- ◆ Données d'activités des services d'archives. Dans cette dernière vous pouvez y trouver le rapport d'activité des archives départementales des Pyrénées-Atlantiques par exemple,
- ◆ Action internationale.

-Découvrir avec les sous-rubriques Pages d'histoire, Publications des services d'archives et Expositions virtuelles.

-Rechercher avec les sous-rubriques suivantes : FranceArchives mode d'emploi qui vous indique ce que vous pouvez trouver sur ce site et comment effectuer une recherche, Consulter des archives et Généalogie et famille où on trouve par exemple « comment faire des recherches sur un enfant placé ».

C'est un site très intéressant dans lequel on peut faire une recherche sur un thème ou à l'aide d'un nom de famille.

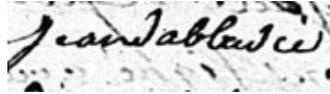
-0-0-0-0-

ORTHOGRAPHE DES PATRONYMES

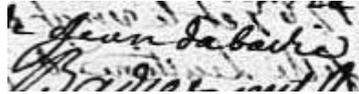
(Marie-José DOMEQ)

Pour faire une recherche généalogique il ne faut pas s'attacher à l'orthographe d'un patronyme. Voici deux exemples parlants pris dans les registres de la commune de Buzy entre 1758 et 1770.

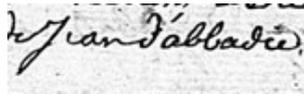
Dabbadie



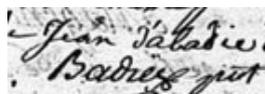
Dabadie



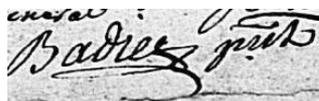
Abbadie



Abadie

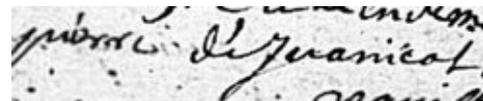


Et à chaque fois il signe Badie

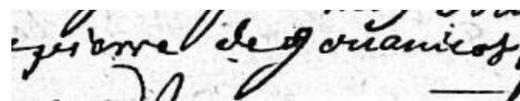


Ceci vous montre que dans une base de données il ne faut pas se contenter de chercher à Badie. Si on ne trouve pas avec Badie il faut étendre sa recherche avec d'autres graphies.

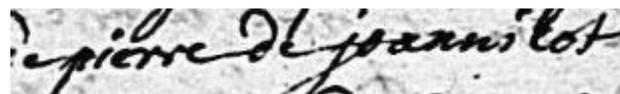
Juanicot



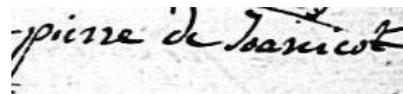
Jouanicot



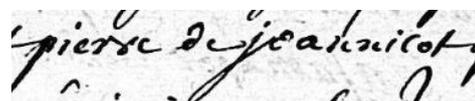
Joannicot



Joanicot



Jeannicot



Et il signe toujours



On peut voir ici que le O, le U et le OU sont équivalents y penser lorsqu'on fait une recherche sur une base de données.

FRAMALISTES

(Marie-José DOMECCQ)

Ce petit article parce qu'il est très utile de faire partie de notre forum « Framalistes Adhérents ». Beaucoup de ceux qui y posent des questions y trouvent solutions. Et cela permet à certains d'utiliser leurs compétences pour aider les autres.

Autre motif de cet article le fait que certains d'entre vous se désabonnent sans faire exprès de la liste.

Voici un petit rappel de ce qu'il faut savoir par rapport à l'inscription et à la consultation de [FramalistesAdhérents](#).

Si vous n'êtes pas encore inscrits

Pour vous inscrire rien de plus simple suivez les écrans suivants :

1-Aller sur notre site www.cgpa64.fr

Cliquez sur le mot [Liens](#)



Une photo au hasard...

2-Cliquer sur la ligne Forum Framalistes [s'abonner/se désabonner](#)



Sites utiles

Liens réservés aux Adhérents :

Dropbox Adhérents : Accès Dropbox Adhérents

[Forum Framalistes](#) : S'abonner / Se désabonner



3-Remplissez le formulaire d'abonnement

Entrez le nom de la boîte aux lettres dans laquelle vous voulez recevoir vos messages.

Entrez vos nom et prénom.

Cliquez sur [je m'abonne à adherentscga](#)

Attention ! lorsque vous êtes déjà abonné, remplir ce formulaire vous désabonne de la liste

adherentscga - Généalogie des Pyrénées-Atlantiques

adherentscga@framalistes.org

Objet : Généalogie des Pyrénées-Atlantiques

Vous avez demandé un abonnement à la liste adherentscga. Pour confirmer cette demande, prière de cliquer sur le bouton ci-dessous :

Votre adresse email :

Nom :

[Je m'abonne à adherentscga](#)

Indiquer ici la boîte aux lettres dans laquelle vous voulez recevoir les messages. Vous pouvez auparavant créer une boîte aux lettres spécialement pour cet usage.

Mettez votre nom et prénom

Cliquez par la suite vous recevrez la confirmation de votre adhésion dans votre boîte aux lettres dès que nous l'aurons validée

Capturé rectangulaire

Ceci enverra une demande d'abonnement à contactcga. Dès que nous validerons votre adhésion vous recevrez une notification dans votre boîte aux lettres..

Si vous êtes déjà inscrits –Pour accéder à [Adhérentscga](#) directement

1-Aller sur notre site www.cgpa64.fr

Cliquez sur le mot [Liens](#)



2-Cliquer sur la ligne Forum Framalistes s'abonner/se désabonner

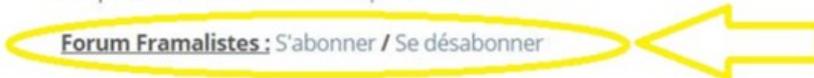


Sites utiles

Liens réservés aux Adhérents :

Dropbox Adhérents : Accès Dropbox Adhérents

Forum Framalistes : S'abonner / Se désabonner



3-Ne remplissez pas le formulaire qui s'affiche

Aller en haut à droite sur votre écran et cliquez le bouton [Connexion](#)



4-Remplissez alors le formulaire de Connexion

Mettez l'adresse de la boîte aux lettres avec laquelle vous vous êtes inscrit au forum.
Mettez le mot de passe de cette boîte aux lettres.
Cliquez sur [valider](#)

Framalistes

Connexion
Vous devez vous connecter pour accéder à votre environnement personnalisé ou effectuer une opération privilégiée (requérant votre adresse email).

adresse email : ← Mettez l'adresse de la boîte aux lettres avec laquelle vous vous êtes abonné

mot de passe : ← Mettez le mot de passe de cette boîte aux lettres

← Cliquer et vous rentrez dans Framalistes.Adhérents

Première connexion ?
Mot de passe perdu ?

[Se connecter en tant qu'administrateur](#)

5-Vous devriez obtenir un écran qui ressemble à celui-ci-dessous

A gauche, des rubriques que vous pouvez explorer à votre guise.
Pour lire les messages postés : rubrique [Archives](#).

adherentscgpa - Généalogie des Pyrénées-Atlantiques

adherentscgpa@framalistes.org

Objet : Généalogie des Pyrénées-Atlantiques

Vous êtes déjà abonné à la liste adherentscgpa.

Revoir:

Options de liste
Abonnés : 99
Liste d'adresses : 251
Mettre à jour la liste
Contacter les propriétaires

Accueil de la liste
Admin
Modérer
Statistiques
Options d'abonnement
Se désabonner

Archives ← Dans cette partie "Archives" vous pouvez consulter les messages. Au dessous, "Poster" vous permet d'écrire un message

Poster
Documents partagés
Signaler un abus